

PROGRAMME DE TRAVAIL 2006 DE L'ETF

Remarques introductives

L'année 2006 est appelée à être une étape de transition pour l'action de l'ETF comme pour l'ensemble des politiques et programmes de l'Union européenne. Cette perspective a eu, de toute évidence, des répercussions non négligeables sur les objectifs et les activités présentés dans le programme de travail 2006.

Comme le prévoient les perspectives à moyen terme pour la période 2004-2006, les activités de l'ETF seront prioritairement axées sur la réalisation des objectifs et sur l'achèvement des projets engagés dans le cadre des programmes de relations extérieures 2000-2006. L'ETF multipliera parallèlement les activités visant à assurer une préparation optimale des nouveaux programmes et projets de relations extérieures pour la période 2007-2013, et à doter ses interlocuteurs des pays partenaires des capacités requises pour définir des stratégies de réforme conformes à leurs accords avec l'UE. Une large part de nos travaux avec la Commission et nos partenaires locaux dans chacune des quatre régions où l'ETF offre ses services sera consacrée à la réalisation de ces deux objectifs. L'un des éléments-phares du programme de travail sera, à cet égard, la conférence du collège consultatif prévue en juin 2006 sous la présidence autrichienne. Elle sera, en effet, pour les intervenants des pays partenaires, de l'Union européenne et des bailleurs de fonds l'occasion privilégiée de faire le bilan des stratégies et des programmes de réforme en cours, et de recenser les grands défis à relever pour l'avenir.

L'ETF a élaboré son programme de travail 2006 avec la volonté d'améliorer la présentation et l'orientation stratégiques de ses services. Elle a plus particulièrement cherché à accroître la visibilité de sa mission en termes de soutien et de renforcement des capacités dans les pays partenaires, et à montrer de quelle manière l'assistance communautaire peut étayer les efforts de réforme déployés au niveau national. Cet aspect est décrit dans les textes et tableaux régionaux, et résumé dans les tableaux par pays annexés au programme de travail. Nous sommes convaincus que cette approche favorisera la participation active des parties prenantes des pays partenaires et des bailleurs de fonds à l'action de l'ETF, et qu'elle renforcera l'impact global du processus de réforme. Ces tableaux récapitulatifs sont présentés de manière plus détaillée sur le site web de l'ETF sous la rubrique *Country Plans*. La seconde amélioration majeure apportée au programme de travail est la description plus explicite de l'investissement de l'ETF dans l'innovation et l'apprentissage en tant que moyen de développer de nouvelles approches de la réforme au profit des pays partenaires et de l'UE, d'une part, et l'expertise au sein de l'ETF, d'autre part.

L'ETF intensifiera également en 2006 ses efforts en vue de l'instauration d'un cadre destiné à aider, de manière utile et pragmatique, les États membres de l'Union à soutenir le processus de réforme dans les pays partenaires, conformément aux priorités et programmes communautaires. Cette démarche contribuera à son tour à sensibiliser davantage l'UE et ses institutions quant à l'importance stratégique de la réforme de l'enseignement et la formation professionnels en tant que secteur d'investissement dans les pays partenaires, et fera mieux prendre conscience de la valeur ajoutée que représente l'action de l'ETF dans ce domaine. Un renforcement du programme et de la politique de communication extérieure de l'ETF s'avère indispensable dans cette perspective.

L'ETF veillera à poursuivre le développement de ses capacités organisationnelles et à améliorer la conformité à son cadre réglementaire. L'organisation s'attachera, en 2006, à consolider également ses compétences et son expertise grâce aux apports du service d'audit interne et aux résultats de l'exercice d'évaluation externe réalisé en 2005.

L'année 2006 devrait également être marquée par la poursuite de l'examen du mandat de l'ETF visant à mettre ses services en conformité avec les nouveaux instruments de relations extérieures qui devraient entrer en vigueur à partir de 2007. Ce réexamen sera pour l'UE l'occasion d'une réflexion sur la façon de valoriser les acquis en termes d'investissement et d'expertise. Il offrira également l'opportunité de mieux cerner les attentes de la Commission quant au rôle futur de l'ETF en matière d'assistance technique Tempus. Disposée à participer pleinement à cet exercice aux côtés de ses parties prenantes, l'ETF a la volonté d'aider les institutions de l'UE, les pays partenaires et les États membres à relever les défis liés aux nouveaux programmes, et de continuer d'apporter une valeur ajoutée à la Communauté et à ses pays partenaires.

Je tiens pour l'heure à remercier tous les intervenants des États membres de l'UE, des pays partenaires ou d'autres organisations qui joignent leurs efforts à ceux de l'ETF pour soutenir le processus de réforme dans les pays partenaires. Je voudrais également exprimer ma reconnaissance au personnel de l'ETF, qui met tout en œuvre pour que l'agence puisse accomplir au mieux sa mission. Je me réjouis vivement de poursuivre cette collaboration en 2006 et au-delà.

Muriel Dunbar
Directrice

Table des matières

| | |
|---|----|
| Remarques introductives | 3 |
| Tableau récapitulatif du programme de travail 2006 de l'ETF | 7 |
| Objectif fondamental, rôle et valeurs de l'ETF | 11 |
| Services et parties prenantes..... | 11 |
| Priorités d'action de l'ETF en 2006 | 12 |
| Valeur ajoutée | 13 |
| Enseignements des expériences antérieures | 14 |
| Risques et hypothèses..... | 14 |
| Grands axes, activités et volets | 16 |
| Tableau récapitulatif des ressources par activité..... | 17 |
| Opérations EFP: Soutien aux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (activité 1)..... | 19 |
| Tableau récapitulatif des objectifs..... | 23 |
| Projets proposés | 25 |
| Opérations EFP: Soutien aux pays de la région méditerranéenne (activité 2)..... | 27 |
| Tableau récapitulatif des objectifs..... | 29 |
| Projets proposés | 31 |
| Opérations EFP: Soutien aux pays d'Europe du Sud-Est (activité 3)..... | 33 |
| Tableau récapitulatif des objectifs..... | 37 |
| Projets proposés | 39 |
| Opérations EFP: Soutien à l'élargissement (activité 4)..... | 41 |
| Tableau récapitulatif des objectifs..... | 43 |
| Projets proposés | 45 |
| Assistance technique au programme Tempus (Activité 5) | 47 |
| Tableau récapitulatif des objectifs..... | 49 |
| Projets proposés | 50 |
| Innovation et apprentissage (activité 6) | 51 |
| Tableau récapitulatif des objectifs..... | 55 |
| Projet proposé..... | 57 |
| Grand axe 2: Communication d'entreprise (activité 7)..... | 59 |
| Tableau récapitulatif des objectifs..... | 61 |
| Grand axe 3: Gouvernance et conformité (activité 8) | 63 |
| Tableau récapitulatif des objectifs..... | 65 |
| Projets proposés | 67 |
| Grand axe 4 Gestion de l'infrastructure (activité 9)..... | 69 |
| Tableau récapitulatif des objectifs..... | 71 |
| ANNEXE 1: Plan d'évaluation de l'ETF | 73 |
| ANNEXE 2: Coopération ETF / Cedefop | 75 |
| ANNEXE 3: Tableaux par pays..... | 79 |

Tableau récapitulatif du programme de travail 2006 de l'ETF

| Activité | Objectifs spécifiques | Résultats escomptés |
|--|---|---|
| Soutien aux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale | Renforcer l'impact de l'investissement de l'Union européenne en matière d'EFP dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, conformément à la politique des relations extérieures de l'UE, par le biais d'une intervention au niveau du cycle de projet de la Commission européenne et de la diffusion des politiques communautaires | <ul style="list-style-type: none"> • Apport du soutien de l'ETF au cycle de programmation Tacis, conformément aux priorités de l'UE et en étroite collaboration avec les services de la Commission à Bruxelles et les délégations de la CE dans les pays partenaires – y compris la fourniture des informations et des analyses demandées. • Apport d'un soutien aux services de la Commission en vue d'étayer la programmation IEVP et ICDCE pour la période 2007-2013 • Diffusion d'informations sur les politiques communautaires en matière d'enseignement et de formation professionnels et d'emploi dans les pays IPVE |
| | Renforcer la capacité des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale à étudier, concevoir et planifier la mise en œuvre d'une réforme du système d'enseignement et de formation professionnels (EFP) sur la base des informations et analyses pertinentes | <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la capacité des pays partenaires à étudier, concevoir et mettre en œuvre la réforme du système d'EFPP • Amélioration de la capacité des pays partenaires à bénéficier d'interventions à plus grande échelle de l'UE dans ce secteur et à les assimiler • Amélioration de l'entente et des échanges d'expérience entre les pays d'Asie centrale sur des questions concernant la réforme de l'EFPP, notamment en ce qui concerne le développement des qualifications et compétences nationales visant à réduire la pauvreté |
| Soutien aux pays de la région méditerranéenne | Renforcer l'impact de l'investissement de l'Union européenne dans l'EFPP dans les pays de la région méditerranéenne, conformément à la stratégie de relations extérieures de l'UE, par le biais d'une intervention au niveau du cycle de projet de la Commission européenne et de la diffusion des politiques communautaires | <ul style="list-style-type: none"> • Apport du soutien de l'ETF au cycle de programmation Meda, conformément aux priorités de l'UE et en étroite collaboration avec les services de la Commission à Bruxelles et les délégations de la CE dans les pays partenaires, y compris l'élaboration de programmes d'appui aux politiques sectorielles et la fourniture des informations et analyses demandées • Apport d'un soutien aux services de la Commission en vue d'étayer la programmation IPVE pour la période 2007-2013 • Diffusion d'informations sur les politiques communautaires en matière d'enseignement et de formation professionnels et d'emploi dans les pays de la région Meda • Mise en œuvre du programme régional Meda conformément aux termes de référence convenus en vue d'assurer une complémentarité et une synergie avec d'autres interventions dans la région |
| | Renforcer la capacité des pays de la région méditerranéenne à étudier, concevoir et planifier la mise en œuvre d'une réforme du système d'EFPP sur la base des informations et analyses pertinentes | <ul style="list-style-type: none"> • Capacité accrue d'un certain nombre de pays partenaires (Syrie, Jordanie, Égypte, Maroc, Algérie, Cisjordanie & Bande de Gaza) de collecter des informations concernant leurs systèmes de marché du travail et de formation, et d'en analyser la performance, en vue d'une meilleure prévision de leurs besoins futurs • Meilleure compréhension et échange accru d'expériences entre l'UE et les pays de la région à propos des questions touchant à la réforme de l'EFPP, et aux qualifications nationales en particulier • Capacité accrue des pays partenaires à étudier, concevoir et mettre en œuvre la réforme du système d'EFPP, en ce qui concerne les questions de financement plus particulièrement • Informations structurées autour des principaux aspects de la réforme de l'EFPP dans la région, et destinées à servir de base à l'étude de nouvelles actions de renforcement des capacités |

| Activité | Objectifs spécifiques | Résultats escomptés |
|--------------------------------------|--|---|
| Soutien aux pays d'Europe du Sud-Est | Renforcer l'impact de l'investissement de l'Union européenne en matière d'enseignement et de formation professionnels (EFP) dans les pays d'Europe du Sud-Est, conformément à la stratégie de relations extérieures de l'UE, par le biais d'une intervention au niveau du cycle de projet de la Commission européenne et de la diffusion des politiques communautaires | <ul style="list-style-type: none"> • Apport du soutien de l'ETF au cycle de programmation CARDS, conformément aux priorités de l'UE et en étroite collaboration avec les services de la Commission à Bruxelles et les délégations de la CE dans les pays partenaires, y compris l'élaboration de programmes d'appui aux politiques sectorielles et la fourniture des informations et analyses demandées. • Apport d'un soutien aux services de la Commission en vue d'étayer la programmation du nouvel instrument de pré-adhésion (IPA) pour la période 2007-2013 • Diffusion d'informations sur les politiques communautaires en matière d'enseignement et de formation professionnels et d'emploi dans les pays candidats potentiels |
| | Renforcer la capacité des pays d'Europe du Sud-Est à étudier, concevoir et planifier la mise en œuvre d'une réforme du système d'enseignement et de formation professionnels (EFP) sur la base des informations et analyses pertinentes | <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la collecte d'informations quantitatives et qualitatives plus détaillées (aux niveaux national et transnational) sur certains aspects spécifiques de l'EFP et de l'emploi et de leur communication à la CCE et au grand public • Les examens nationaux par les pairs fournissent une analyse sur des thèmes définis au niveau national et conduisent à la formulation de recommandations stratégiques à l'intention de la Commission européenne et des intervenants nationaux • Renforcement des capacités des enseignants et des formateurs par le biais de la formation et de l'échange d'expériences • Renforcement des compétences dans les entreprises des pays de l'ESE visant à soutenir le développement économique |
| Soutien à l'élargissement | Renforcer l'impact de l'investissement de l'Union européenne en matière d'EFP dans les pays candidats, conformément à la stratégie de pré-adhésion de l'UE, par le biais d'une intervention au niveau du cycle de projet de la Commission européenne et de la diffusion des politiques communautaires | <ul style="list-style-type: none"> • Apport d'un soutien par l'ETF du cycle de programmation de la Commission, conformément aux priorités de l'UE et en étroite collaboration avec les services de la Commission à Bruxelles (en particulier les DG Elarg et EmpI) et les délégations de la CE dans les pays candidats, y compris la fourniture des informations et analyses demandées. • Apport d'un soutien aux services de la Commission en vue d'étayer la programmation du nouvel instrument de pré-adhésion (IPA) pour la période 2007-2013 • Diffusion des politiques communautaires en matière d'enseignement et de formation professionnels et d'emploi dans les pays candidats • Renforcement des capacités institutionnelles dans la perspective de la création de partenariats sociaux et de la préparation à l'adhésion et à la gestion des fonds structurels |
| | Renforcer, en collaboration avec le Cedefop, la capacité des pays candidats à étudier, concevoir et planifier la mise en œuvre d'une réforme du système d'enseignement et de formation professionnels (EFP) sur la base des informations et analyses pertinentes | Projets développés conjointement avec le Cedefop en vue de : <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser le personnel du Cedefop aux grandes problématiques de l'EFP en BG et en RO • Soutenir la participation des pays candidats aux activités et réseaux du Cedefop • Faciliter la réorientation des stratégies nationales dans la ligne des grandes priorités de la coopération européenne par la diffusion des bonnes pratiques recensées dans les États membres et les pays candidats |
| A. T. au programme Tempus | Fournir une assistance à la mise en œuvre du programme Tempus en conformité totale avec les priorités et normes de la CCE et dans le respect du cadre réglementaire de l'ETF | <ul style="list-style-type: none"> • Sélection de projets Tempus en vue de leur financement • Évaluation des projets et suivi de leur performance • Visibilité accrue du programme Tempus et de ses résultats et évaluation de l'impact • Meilleure gestion des projets Tempus grâce aux outils informatiques • Développement général du programme et apport d'un soutien administratif • Gestion des fonds opérationnels Tempus |

| Activité | Objectifs spécifiques | Résultats escomptés |
|--------------------------------|---|--|
| Innovation et apprentissage | Soutenir et faciliter le renforcement permanent de l'expertise de l'ETF et de ses parties prenantes en matière d'EFPP dans les domaines d'action prioritaires de l'UE | <ul style="list-style-type: none"> • Place plus large accordée par les politiques et stratégies de réforme aux compétences de base dans le contexte de l'apprentissage tout au long de la vie pour les jeunes et les adultes • Identification des schémas de migration au départ de certains pays partenaires et proposition de programmes axés sur des mesures dans le domaine de l'EFPP • Identification de processus favorisant l'insertion des jeunes sur le marché du travail des pays partenaires • Élaboration d'une approche consolidée de la mesure de l'impact des interventions en matière d'EFPP • Accroissement de la capacité organisationnelle à fournir une expertise professionnelle technique et thématique aux intervenants internes et externes de l'EFPP |
| Communication Institutionnelle | Diffuser l'information et encourager les échanges d'expertise, de savoir et d'expérience par le biais de publications, de l'internet, des médias, de réunions et d'autres moyens appropriés | <ul style="list-style-type: none"> • Visibilité accrue de l'ETF, de son expertise, de ses produits et de ses services auprès des décideurs, des experts, des praticiens des institutions de l'UE, des États membres, des pays partenaires de l'ETF et du grand public. |
| Gouvernance et conformité | L'ETF a adopté ses objectifs stratégiques pour 2007-2009 en respectant les priorités de l'UE et le retour d'information en provenance de ses parties prenantes. | <ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs stratégiques élaborés par l'ETF en concertation avec ses groupes de parties prenantes et son personnel reflètent le rôle de l'agence conformément aux nouvelles perspectives financières |
| Gestion de l'infrastructure | Renforcement de la capacité à fournir des services rentables conformément aux règlements de l'UE et aux besoins et impératifs des clients internes et externes | <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la conformité avec les normes de qualité adoptées par les normes de contrôle interne (ICS) et, plus généralement, conformité avec les règlements des services publics de l'UE • Évaluation des activités opérationnelles d'EFPP conformément à la politique de l'ETF et aux stratégies de suivi et d'évaluation, et mise en œuvre des mesures d'amélioration • Réponse donnée aux conclusions du rapport d'évaluation externe sous forme de plan d'action de l'ETF |
| | Amélioration de l'efficacité et de l'effectivité des approches de gestion organisationnelle de l'ETF | <ul style="list-style-type: none"> • Flexibilité de la politique et des pratiques de gestion des RH, structure d'équipe • Conformité de la gestion financière de l'ETF avec les pratiques et normes de l'UE |
| | L'ETF contribue à la coordination de l'aide communautaire aux pays partenaires. | <ul style="list-style-type: none"> • Les États membres de l'UE et les organisations internationales collaborent étroitement avec l'ETF en vue de réaliser les objectifs de la politique de relations extérieures de l'Union qui relèvent de l'EFPP |
| | La gestion des organes statutaires de l'ETF est efficace et efficiente, conformément à leur mandat et aux règles de procédure | <ul style="list-style-type: none"> • Activités réglementées, orientées et étayées grâce à la contribution active des organes statutaires |
| | Renforcement de la capacité à fournir des services administratifs rentables répondant aux besoins des clients internes et externes | <ul style="list-style-type: none"> • Continuité des services et maintien de l'efficacité dans un environnement changeant, y compris l'entretien des locaux et de l'infrastructure technologique |

Objectif fondamental, rôle et valeurs de l'ETF

En 2005, l'ETF a établi que son objectif essentiel consistait à aider les pays partenaires à mettre en place des systèmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP) de qualité.

Le rôle de l'ETF est de partager son expertise et ses conseils en matière d'enseignement et de formation professionnels dans diverses régions et cultures. Travaillant pour le compte de l'UE, l'ETF aide ses pays partenaires à développer les compétences et les connaissances de leurs citoyens dans la perspective d'une amélioration des conditions de vie, d'une citoyenneté active et de l'instauration de sociétés démocratiques respectueuses des droits de l'homme et de la diversité culturelle.

Le travail de l'ETF repose sur la conviction selon laquelle l'enseignement et la formation professionnels peuvent contribuer de manière fondamentale à l'accroissement de la prospérité, à l'instauration d'une croissance durable et à la promotion de l'insertion sociale dans les économies en développement.

L'ETF s'attache à encourager, en étroite collaboration avec plusieurs organisations partenaires, le partage du savoir et le développement de l'expertise.

L'ETF adhère à un ensemble de valeurs communes qui guident l'organisation et son personnel dans leurs contacts extérieurs et leur coopération interne.

- Diversité:** L'ETF reconnaît les différences, dont elle s'inspire et qui lui permettent de progresser. Elle encourage le dialogue et traite tout un chacun avec considération et respect.
- Intégrité:** L'ETF a fait preuve, dans son fonctionnement et dans ses décisions, d'une volonté d'honnêteté, d'ouverture et d'équité.
- Développement:** L'ETF s'appuie sur le travail d'équipe, le sens de l'initiative et l'amélioration permanente des compétences et des connaissances. L'ETF encourage l'innovation et s'adapte au changement.

Services et parties prenantes

Services à la Commission européenne

L'ETF représente une ressource pour chacun des programmes Phare, CARDS, MEDA et Tacis dans la mesure où elle est financée par leurs budgets opérationnels respectifs. Pour la même raison, et parce qu'elle est dotée en outre d'un personnel, d'une mission et d'un budget opérationnel qui lui sont propres, l'ETF n'est pas directement rémunérée par la Commission pour les services qu'elle lui fournit. L'ETF fournit à la Commission, à sa demande, des conseils et un appui au cycle de projet. L'aide accordée par l'ETF à la Commission contribue à renforcer à la fois l'efficacité de l'investissement communautaire dans la réforme de l'EFP dans les pays partenaires, et sa conformité aux politiques et programmes de relations extérieures de l'UE.

Les services fournis par l'ETF à la demande de la Commission consistent notamment à :

- aider les DG RELEX et ELARG à évaluer les besoins, à programmer des actions et à en suivre les résultats;
- aider, selon les nécessités, la DG EUROPAID à définir et à lancer des projets; apporter aux délégations de la CE le soutien demandé en matière de gestion du cycle et d'évaluation de l'impact des projets relevant de l'EFP;
- aider les DG EAC, EMPL et ENTR à diffuser des informations sur les politiques et les pratiques innovatrices de l'UE, et à préparer les pays partenaires à participer aux évolutions des stratégies communautaires concernées. L'ETF s'attache plus particulièrement à la diffusion des cadres stratégiques, des approches et des bonnes pratiques issus de la stratégie de Lisbonne, du programme «Éducation et formation 2010» et du processus de Bologne ;
- fournir, à la DG EAC, une assistance technique pour le programme Tempus;
- fournir, à leur demande, des conseils en matière de réforme de l'EFP dans les pays partenaires à d'autres services de la Commission;

- assurer des services à caractère plus général tels que la fourniture d'informations concernant la réforme de l'EFPP dans les pays partenaires, les bonnes pratiques dans les États membres de l'UE, le renforcement ciblé des capacités parmi les décideurs, et la réalisation de projets pilotes à petite échelle destinés à tester certaines approches innovatrices de la réforme dans les pays partenaires;
- faciliter, en étroite concertation avec les services de la Commission, la coopération entre les bailleurs de fonds opérant dans son domaine d'activité.

Services aux pays partenaires

L'ETF vient en aide aux pays partenaires en offrant à leurs décideurs et autres acteurs clés la possibilité d'un apprentissage en matière de stratégie de réforme. L'ETF leur apporte notamment des informations et conseils sur les stratégies EFP et les approches innovatrices adoptées au sein de l'UE, et de bonnes pratiques en vigueur dans d'autres pays partenaires ou d'autres contextes utiles. L'ETF vise, au travers des services qu'elle rend aux pays partenaires, à permettre aux décideurs d'intégrer leurs efforts de réforme au cadre global de soutien offert par l'UE. L'ETF aide également ces pays à instaurer une approche participative de l'élaboration des politiques, de manière à impliquer les principales parties prenantes dans le système d'enseignement et de formation professionnels aux niveaux national, local et individuel, et d'assurer ainsi l'appropriation et la viabilité du processus de réforme. Les services fournis par l'ETF aux pays partenaires sont plus spécifiquement centrés sur le renforcement des capacités, afin de doter les décideurs des outils leur permettant de définir leurs propres orientations stratégiques. Ces services couvrent notamment des séminaires ciblés, des visites d'étude et des groupes de discussion favorisant, parmi les décideurs, une réflexion et un débat étayés par des analyses et des informations fiables concernant le processus de réforme.

Services aux États membres

L'ETF collabore étroitement, par ailleurs, avec les États membres en vue de l'instauration d'une coopération efficace entre la Communauté et les pays éligibles et d'une meilleure coordination de l'aide fournie par la Communauté, ses États membres et les pays partenaires. L'ETF cherche à impliquer les États membres de l'UE dans son action, afin d'assurer la cohérence et le maintien des priorités des programmes de relations extérieures de la Commission et des États membres, et de renforcer ainsi l'impact global de l'assistance communautaire aux pays partenaires.

Priorités d'action de l'ETF en 2006

Les objectifs stratégiques à moyen terme pour l'année 2006 découlent des objectifs fixés dans le cadre des perspectives à moyen terme pour la période 2004-2006, adoptées par le conseil de direction de l'ETF en novembre 2003. Les priorités fixées pour 2006 sont présentées sous la forme d'objectifs dans lesquels viendront s'inscrire les activités opérationnelles, organisationnelles et administratives de l'ETF. Les priorités opérationnelles en matière d'EFPP se fondent sur les politiques de relations extérieures de l'UE à l'égard de chaque région partenaire, à savoir:

- la politique de l'UE à l'égard des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale appuie la transformation économique et politique dans la région. L'ETF va s'efforcer d'intégrer la réforme de l'EFPP dans ce processus de transformation et plus particulièrement de lutter contre la pauvreté et de favoriser le développement économique et social dans le cadre de l'économie de marché. L'ETF aidera également ces pays à se préparer aux nouveaux instruments de soutien pour la région;
- la politique de partenariat euro-méditerranéen de l'UE vise à créer un espace commun de paix et de stabilité, ainsi qu'une zone de prospérité commune, et à effectuer un rapprochement entre la population de la région et l'UE. L'ETF soutiendra la réalisation de ces objectifs en aidant les pays à mettre au point des systèmes d'enseignement et de formation professionnels favorisant la croissance économique, l'insertion sociale et la réforme active de la citoyenneté, et en encourageant l'adoption d'approches ascendantes développant la préparation et la coopération au niveau national et local. L'ETF soutiendra également la préparation de ces pays à leur participation à l'instrument européen de voisinage;
- la politique de l'UE à l'égard des pays d'Europe du Sud-Est est axée sur le soutien de la démocratie, de la réforme économique et de la stabilité en vue de l'adhésion potentielle de ces pays à l'UE dans le long terme. Dans ce contexte, l'ETF aidera ces pays à mettre au point

des politiques d'enseignement et de formation professionnels favorisant le développement économique et la cohésion sociale. En particulier, l'ETF les aidera à se préparer aux changements d'aide de l'UE qui entreront en vigueur avec l'instrument de pré-adhésion;

- la politique d'élargissement de l'UE s'efforce d'aider les pays candidats à améliorer leur infrastructure et leur économie pour leur permettre de répondre aux critères d'adhésion à l'UE. L'ETF soutiendra cette politique en aidant à préparer les pays à participer à part entière à la stratégie européenne en matière d'enseignement, de formation et d'emploi (stratégie de Lisbonne). L'ETF contribuera aux derniers préparatifs d'adhésion en Roumanie et en Bulgarie et s'assurera que le processus de pré-adhésion en Croatie et en Turquie tient compte de la préparation de l'instrument de pré-adhésion, ainsi que de l'expérience acquise par l'agence dans les nouveaux États membres. En outre, l'ETF s'est fixé des objectifs spéciaux d'orientation de sa capacité d'acquisition d'expertise et du service d'aide technique qu'elle offre à la DG EAC pour le programme Tempus. Au niveau de la gestion stratégique, les priorités de l'ETF sont guidées par les efforts qu'elle déploie pour assurer l'efficacité de la communication et la conformité aux normes de bonne gouvernance, à son cadre législatif et réglementaire et au processus global de réforme de l'UE.

Valeur ajoutée

La valeur ajoutée de l'ETF repose sur sa base de connaissances unique qui comprend:

- une expertise en matière d'EFP et de leurs liens avec les principaux domaines de la politique de développement économique et social tels que l'emploi. Cette expertise englobe également une connaissance des points forts et des points faibles de différentes stratégies de réforme;
- une connaissance des pays partenaires, de leur niveau de développement le l'EFP et de leurs besoins et priorités;
- une compréhension des politiques, priorités et instruments de l'UE en matière de relations extérieures.

L'ETF conjugue ces trois éléments pour fournir à la Commission et aux pays partenaires des conseils personnalisés en vue de l'instauration d'une réforme durable. Ces conseils inscrivent la réforme en matière d'EFP dans les stratégies globales de développement économique et social des pays partenaires, conformément aux priorités européennes en matière de relations extérieures.

Grâce à une base de compétences solidement établie, l'ETF est particulièrement bien placée pour fournir des conseils «sur mesure», à l'heure où les connaissances spécialisées concernant les approches de réforme de l'EFP dans les sociétés et économies en transition se font de plus en plus rares au niveau des agences de développement et des bailleurs de fonds.

Grâce aux connaissances rassemblées au sein de ses réseaux, l'ETF est en mesure de fournir des services à la Commission et aux pays partenaires, renforçant ainsi sa valeur ajoutée. On distingue trois types de réseaux:

- les réseaux de parties prenantes au sein de chacun des pays partenaires, qui sous-tendent une approche fondée sur la consultation et l'appropriation de la réforme aux niveaux national et local;
- les réseaux d'agences bilatérales/multilatérales de développement et d'organisations de bailleurs de fonds, qui offrent une plate-forme pour la mise en commun de l'expertise et des approches en matière de réforme;
- les réseaux internationaux de parties prenantes de différents pays partenaires, des États membres de l'UE et d'autres organisations multilatérales (comme le collège consultatif), qui permettent un échange de compétences à l'intérieur des pays et régions, et entre eux.

L'ETF est une agence de l'UE bien établie. Elle est pleinement intégrée à la famille des institutions de l'UE et ses activités sont régies par les politiques et priorités communautaires. En tant qu'agence communautaire, l'ETF fournit des conseils basés sur les meilleures pratiques en vigueur au sein de l'UE et de ses États membres. Cela permet aux pays partenaires d'élaborer leur approche de réforme en pleine connaissance du patrimoine de l'UE dans ce domaine. En tant qu'organisation internationale, l'ETF est également bien placée pour servir d'intermédiaire neutre dans le processus de réforme. Elle peut réunir différents groupes d'acteurs et fournir des conseils d'experts en toute objectivité.

Enseignements des expériences antérieures

L'ETF tient compte, lors de l'élaboration de son programme de travail annuel, des enseignements dégagés de ses dix premières années d'activité. Ils peuvent être résumés comme suit:

- l'ETF étant une agence de l'UE, sa contribution à la réforme des pays partenaires s'inscrit dans les priorités et politiques générales de l'Union en matière de relations extérieures;
- chaque pays partenaire se caractérise par des traditions et un contexte qui lui sont propres. Une réforme durable n'est possible qu'à condition que les stratégies tiennent compte des spécificités de chaque pays visé et qu'elles soient élaborées en concertation avec les décideurs locaux. On ne peut se contenter de reproduire ce type de stratégie d'un pays à l'autre;
- le succès de la réforme dépend très largement de la capacité des institutions et intervenants des pays partenaires à mener à bien les changements. Le renforcement des capacités apparaît donc comme un facteur sine qua non de réussite. Les mesures adoptées à cette fin devraient être axées en priorité sur les «agents du changement» potentiels au sein du système d'enseignement et de formation professionnels;
- la réforme doit être focalisée sur le système, plutôt que sur les projets. Une réforme durable repose sur un calendrier stable, bien établi et entièrement approprié par les parties prenantes locales et leurs institutions;
- la réforme est plus efficace et efficiente lorsque les bailleurs de fonds unissent leurs efforts de manière à soutenir la stratégie adoptée par le pays partenaire selon une approche sectorielle. L'ETF s'assure avant tout de la cohérence entre les priorités communautaires en matière de relations extérieures et les actions menées par les différents États membres en matière de réforme;
- la réforme durable de l'ensemble d'un système ne se fait pas du jour au lendemain. Aussi, les investissements effectués dans ce domaine par le pays partenaire et des agences extérieures doivent-ils s'inscrire dans une perspective de long terme;
- l'ETF doit entretenir et enrichir sa base de connaissances et ses réseaux pour conserver une expertise de pointe;
- l'ETF doit adopter une approche proactive et souple. Elle doit travailler en étroite collaboration avec la Commission, afin d'anticiper et d'étayer les demandes de celle-ci. Elle doit également veiller à une communication structurée avec le Parlement européen et le Conseil, afin que la Communauté soit consciente du rôle joué par l'ETF et dégage un rendement optimal de son investissement;
- en tant qu'agence de l'UE, l'ETF doit respecter scrupuleusement les normes communautaires de gestion et d'administration, tout en les adaptant, s'il y a lieu, à sa taille et à son propre contexte opérationnel.

Risques et hypothèses

À la lumière des recommandations de son conseil de direction et des services d'audit interne de la Commission, l'ETF a adopté une approche et élaboré une stratégie en matière de gestion des risques. Des travaux préparatoires sont effectués en 2005 en vue d'élaborer la politique de l'agence dans ce domaine, de procéder à une première identification des risques liés à son activité et d'établir les procédures. Ce processus, inspiré des méthodes appliquées par la Commission, s'articule autour de quatre grands axes:

- *Efficacité et efficacité des opérations*
- *Conformité au cadre réglementaire de l'ETF*
- *Fiabilité de l'information et de la gestion financières internes et externes*
- *Protection des avoirs, et prévention et détection des fraudes*

Les travaux préparatoires menés en 2005 devraient conduire à la mise en place d'un système plus complet et plus solide dans le courant de 2006, année durant laquelle les efforts porteront principalement sur l'identification et l'évaluation précises des risques au niveau de l'ETF, et sur l'élaboration d'un plan d'action visant à remédier aux risques les plus critiques. L'ETF prendra également des mesures en vue d'intégrer l'évaluation des risques dans son cycle annuel d'activité, de même que dans ses tâches de contrôle interne. Ces initiatives seront prises en plein accord avec le conseil de direction de l'ETF.

Grands axes, activités et volets

Le programme de travail 2006 de l'ETF s'appuie sur quatre grands axes stratégiques englobant 9 pôles d'activité reflétant son environnement opérationnel et réglementaire.

Grand axe 1: Opérations et innovation, y compris les activités de réforme de l'enseignement et la formation professionnels de l'ETF dans les quatre régions qu'elle dessert, son investissement dans l'acquisition de connaissances et le soutien spécifique offert au programme Tempus:

1.1 Opérations EFP

1.1.1 Soutien aux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (*activité 1*)

1.1.2 Soutien aux pays de la région méditerranéenne (*activité 2*)

1.1.3 Soutien aux pays d'Europe du Sud-Est (*activité 3*)

1.1.4 Soutien à l'élargissement (*activité 4*)

1.2 Assistance technique au programme Tempus (*activité 5*)

1.3 Innovation et apprentissage (*activité 6*), y compris le développement de l'expertise d'entreprise et le perfectionnement du personnel

Grand axe 2: Communication d'entreprise (*activité 7*), y compris les communications extérieures, la diffusion et la promotion des services et produits

Grand axe 3: Gouvernance et conformité (*activité 8*), y compris la gestion opérationnelle et stratégique, la gestion de la conformité, y compris le suivi et l'évaluation, la gestion financière et des RH

Grand axe 4: Gestion de l'infrastructure (*activité 9*), y compris les locaux, les services publics et les frais de fonctionnement

Chaque activité opérationnelle régionale en matière d'EFP (1.1-1.4) est en outre divisée en deux «volets» selon que les services sont directement fournis à la Commission ou aux pays partenaires¹. La coopération de l'ETF avec les États membres est mentionnée dans le programme de travail, s'il y a lieu.

1. **Soutien des programmes communautaires et diffusion des politiques de l'UE.** Ce volet inclut les efforts déployés par l'ETF en soutien des services communautaires pour définir et mettre en œuvre les stratégies et programmes externes pertinents de l'UE. Ce soutien est accordé conformément à la demande spécifique des différents services communautaires, en fonction de leurs besoins en gestion de cycle de projet. Ce volet englobe également le soutien aux services de la Commission dans le cadre de la diffusion des stratégies de l'UE (stratégie de Lisbonne, programme «Éducation et formation 2010» et processus de Bologne en particulier) dans les pays partenaires.
2. **Renforcement des capacités, information et analyse pour les pays partenaires:** Ce volet comprend une aide à l'élaboration des stratégies de réforme de leur système national d'enseignement et de formation professionnels, et à la mise en place des cadres d'exécution. Il comprend également les activités destinées à fournir aux pays partenaires, à l'ETF et à d'autres bailleurs de fonds des informations et des analyses fiables sur lesquelles fonder la définition des politiques de réforme et le suivi des progrès accomplis.

¹ . Cette structure est différente de celle du programme de travail 2005 qui prévoyait, pour chacune des régions, un troisième volet regroupant les activités de développement relevant à la fois du renforcement des capacités et de l'innovation. Cherchant à conférer davantage de visibilité et de cohérence à ses actions en matière de renforcement des capacités dans les différentes régions, l'ETF a choisi de regrouper, en 2006, les actions liées à l'innovation pour former l'activité n° 6, intitulée «Innovation et apprentissage».

Tableau récapitulatif des ressources par activité

| Grands axes stratégiques de l'ETF | Agents temporaires | Agents contractuels/locaux | Coûts totaux | % |
|--|--------------------|----------------------------|-------------------|--------------|
| 1. Opérations et innovation | 64 | 9 | 13 916 681 | 71,6% |
| <i>1.1.. Opérations EFP</i> | 33 | 0 | 7 674 388 | 39,5% |
| ▪ Europe orientale et Asie centrale | 8 | | 1 134 312 | |
| ▪ Région méditerranéenne | 10 | | 1 417 890 | |
| ▪ Europe du Sud-Est | 9 | | 1 276 101 | |
| ▪ Élargissement | 6 | | 850 734 | |
| <i>1.2. Assistance technique au programme TEMPUS</i> | 20 | 8 | 3 483 663 | 17,9% |
| ▪ Europe orientale et Asie centrale (TACIS) | 8 | 3 | 1 092 000 | |
| ▪ Région méditerranéenne (MEDA) | 7 | 3 | 955 500 | |
| ▪ Europe du Sud-Est (CARDS) | 5 | 2 | 682 500 | |
| <i>1.3. Innovation et apprentissage</i> | 11 | 1 | 2 758 629 | 14,2% |
| 2. Communication d'entreprise | 8 | | 1 171 911 | 6,0% |
| 3. Gouvernance et conformité | 25 | 3 | 2 555 197 | 13,1% |
| <i>3.1. Gestion institutionnelle stratégique et opérationnelle (y compris les frais des organes officiels)</i> | 5 | | 930 319 | 12,4% |
| <i>3.2. Suivi, audit et évaluation</i> | 4 | | 630 856 | 8,1% |
| <i>3.3. Gestion des compétences et administration du personnel</i> | 6 | | 342 383 | 4,6% |
| <i>3.4. Gestion financière et des approvisionnements</i> | 10 | 3 | 570 639 | 7,6% |
| 4. Infrastructure | 8 | 6 | 1 806 211 | 9,3% |
| <i>4.1. Frais de location et investissement dans des locaux et infrastructures techniques</i> | 2 | 1 | 340 528 | |
| <i>4.2. Services publics et frais de fonctionnement</i> | 6 | 5 | 1 465 683 | |
| Totaux généraux | 105 | 18 | 19 450 000 | 100% |

Budget ETF 2006 - ventilation par intitulé budgétaire

| Grands axes stratégiques de l'ETF | Intitulé I | Intitulé II | Intitulé III | Total |
|--|-------------------|------------------|------------------|-------------------|
| 1. Opérations et innovation | 10 300 699 | 5 100 | 3 502 200 | 13 807 999 |
| <i>1.1. Opérations EFP</i> | <i>5 169 999</i> | | <i>2 448 350</i> | <i>7 618 349</i> |
| ▪ Europe orientale et Asie centrale | 1 253 333 | | 593 539 | 1 846 873 |
| ▪ Région méditerranéenne | 1 566 666 | | 741 924 | 2 308 591 |
| ▪ Europe du Sud-Est | 1 410 000 | | 667 732 | 2 077 732 |
| ▪ Élargissement | 940 000 | | 445 155 | 1 385 154 |
| <i>1.2. Assistance technique au programme TEMPUS</i> | <i>3 449 700</i> | | | <i>3 449 700</i> |
| ▪ Europe orientale et Asie centrale (TACIS) | 1 379 880 | | | 1 379 880 |
| ▪ Région méditerranéenne (MEDA) | 1 207 395 | | | 1 207 395 |
| ▪ Europe du Sud-Est (CARDS) | 862 425 | | | 862 425 |
| <i>1.3 Innovation et apprentissage</i> | <i>1 681 000</i> | <i>5 100</i> | <i>1 053 850</i> | <i>2 739 950</i> |
| 2. Communication d'entreprise | 473 751 | 5 000 | 687 400 | 1 166 151 |
| 3. Gouvernance et conformité | 1 531 598 | 190 000 | 815 600 | 2 537 198 |
| <i>3.1. Gestion institutionnelle stratégique et opérationnelle (y compris les frais des organes officiels)</i> | <i>318 320</i> | <i>190 000</i> | <i>440 000</i> | <i>948 320</i> |
| <i>3.2. Suivi, audit et évaluation</i> | <i>242 656</i> | | <i>375 600</i> | <i>618 256</i> |
| <i>3.3. Gestion des compétences et administration du personnel</i> | <i>363 984</i> | | | <i>363 984</i> |
| <i>3.4. Gestion financière et des approvisionnements</i> | <i>606 639</i> | | | <i>606 639</i> |
| 4. Infrastructure | 450 751 | 1 487 900 | | 1 938 651 |
| <i>4.1. Frais de location et investissement dans des locaux et infrastructures techniques</i> | <i>112 688</i> | <i>349 300</i> | | <i>461 988</i> |
| <i>4.2. Services publics et frais de fonctionnement</i> | <i>338 064</i> | <i>1 138 600</i> | | <i>1 476 664</i> |
| Totaux généraux | 12 756 800 | 1 688 000 | 5 005 200 | 19 450 000 |

Intitulé I – Dépenses relatives au Personnel

Intitulé II – Dépenses relatives au bâtiment, équipement et infrastructure

Intitulé III – Dépenses opérationnelles

Opérations EFP: Soutien aux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (activité 1)



L'année 2005 a été marquée par d'importantes avancées dans la programmation des nouveaux instruments de relations extérieures. Les actions plus particulièrement entreprises au titre de l'instrument de politique européenne de voisinage sont la preuve tangible du souhait de l'UE de conforter son engagement dans l'Est de l'Europe et dans le Sud du Caucase, et d'aider les pays de ces régions à améliorer leur intégration économique et leur coopération politique.

En février 2005, les pays partenaires ont approuvé les plans d'action de la politique de voisinage pour l'Ukraine et la Moldova. Ils définissent des domaines stratégiques prioritaires dont certains concernent le développement des ressources humaines en général - par exemple la réduction de la pauvreté, l'emploi, la cohésion sociale et la migration - et d'autres concernent plus immédiatement la réforme de l'EFP, par exemple l'inclusion des pays voisins dans le processus de Bologne.

En avril 2005, le Conseil a réaffirmé l'importance que l'UE attache à l'Arménie, à l'Azerbaïdjan et à la Géorgie en tant que pays voisins et partenaires. Les rapports relatifs à chacun de ces pays, publiés en mars par la Commission, ont été approuvés et considérés comme une base solide pour la poursuite de l'élaboration des plans d'action au titre de la PEV, lesquels devraient être finalisés d'ici à la fin de 2005. Ces rapports nationaux contiennent des recommandations ayant d'importantes implications en termes de développement des ressources humaines puisqu'elles insistent, par exemple, sur la nécessité d'améliorer le climat économique et de moderniser le secteur public, de réduire la pauvreté et de multiplier les contacts interpersonnels dans le domaine de l'enseignement, de la formation et de la jeunesse.

En ce qui concerne la Fédération de Russie, la feuille de route pour les quatre espaces communs, y compris un espace d'éducation et de recherche, a été approuvée lors du sommet UE-Russie de mai 2005. Elle définit les objectifs communs des relations entre l'UE et la Russie, ainsi que les mesures nécessaires à leur réalisation, et elle fixe un agenda de coopération à moyen terme. La création d'un espace commun de recherche et d'éducation ambitieuse de capitaliser sur les atouts de l'UE et de la Russie en déterminant les principales mesures capables de promouvoir la croissance économique, de

renforcer la compétitivité et de resserrer les liens de coopération dans le domaine de l'éducation, notamment de l'enseignement supérieur, conformément aux principales dispositions du processus de Bologne.

La coopération régionale et transnationale est également reconnue comme une nouvelle forme importante de collaboration dans le cadre du futur instrument de politique européenne de voisinage.

Comme cela a déjà été signalé dans le programme de travail 2005, la région EOAC continue de se heurter à de graves difficultés liées au processus de transition socio-économique. Les conditions macroéconomiques défavorables ont très fortement limité l'investissement dans l'enseignement et la formation, ce qui ne manque pas d'avoir des répercussions négatives sur la viabilité du système d'EFP, sur la qualité de l'offre de formation, sur la modernisation et sur l'innovation au niveau du processus d'enseignement.

Des réformes sont urgentes, tant au niveau des réformes du système d'EFP initial que continu, afin d'assurer l'adéquation entre l'offre de formation et les domaines susceptibles de jeter les bases du développement économique. La demande de qualifications particulières sur le marché du travail reste toutefois difficile à cerner, ce qui ne facilite guère la tâche du système d'EFP professionnels en termes de préparation de diplômés dotés des compétences voulues.

Le renforcement des capacités reste, tant au niveau régional que local, absolument impératif pour soutenir la conception, la mise en œuvre et la gestion des politiques de réforme de l'EFP et des programmes de modernisation à un niveau décentralisé. Il convient de souligner, dans ce contexte, l'importance d'une participation active des diverses parties prenantes, et plus particulièrement des partenaires sociaux, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique d'EFT, processus qui, dans la région, demeure largement entre les mains des gouvernements. Une place plus large doit être accordée aux débats sur l'élaboration et la formulation des politiques, ainsi que sur l'intégration et la cohérence de celles qui concernent l'EFP, d'une part, et l'emploi et le développement social, d'autre part. Ce dialogue doit, dans la mesure du possible, devenir à terme un véritable partenariat.

La réduction de la pauvreté constitue toujours une priorité pour la plupart des pays de la région et des stratégies globales, axées sur le développement de compétences pleinement intégrées, doivent être adoptées d'urgence à cette fin. Cette démarche s'impose tout particulièrement dans les pays d'Asie centrale, où la lutte contre la pauvreté constitue l'un des principaux objectifs du programme Tacis. Des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), conjointement élaborés par les organisations financières internationales et les autorités nationales, forment désormais le cadre général de l'assistance et de la coopération dans ces pays, où la pauvreté reste importante. Une préoccupation croissante se manifeste néanmoins quant au fait que les DSRP pourraient ne pas accorder une place suffisante à l'EFP en tant qu'instruments de lutte contre la pauvreté. Les récents débats intervenus entre bailleurs de fonds (Commission européenne, DfID et SDC notamment), organisations internationales (UNESCO et OIT) et chercheurs ont fait apparaître une volonté d'élargir le concept d'enseignement primaire (ou élémentaire) à la formation et l'enseignement professionnels techniques et au développement des compétences. Des travaux de recherche doivent néanmoins encore être menés, et certains éléments factuels établis, pour étayer la thèse d'une corrélation positive entre la formation et la réduction de la pauvreté dans les économies en transition.

Dans la ligne de ce qui précède, le programme de travail 2006 vise, en ce qui concerne la région EOAC, à soutenir les priorités stratégiques de l'UE et à consolider les orientations fixées par les perspectives à moyen terme pour la période 2004-2006. Les interventions de l'ETF dans cette région ont donc pour objectif d'accroître l'impact de l'investissement communautaire dans l'EFP au travers d'une contribution au cycle de projets de la Commission et d'un dialogue sur les politiques avec les pays partenaires.

L'ETF maintiendra son appui au cycle de projets Tacis en cours grâce à des contributions ciblées aux divers projets Tacis, et soutiendra la Commission dans le cadre des préparatifs liés aux futurs instruments de voisinage et de coopération au développement. L'ETF poursuivra également la diffusion des politiques et méthodologies en vigueur dans l'UE, telles que le processus de Bologne et le programme «Éducation et formation 2010», en raison de leur importance toute particulière pour les voisins d'Europe orientale et du Caucase méridional.

L'ETF multipliera par ailleurs ses initiatives en matière de renforcement des capacités et d'apprentissage des politiques à l'intention des parties prenantes des pays partenaires dans le domaine de l'EFP, tant au niveau central que local, et axera ce type d'action sur la conception et la

mise en œuvre des stratégies et programmes de réforme de l'EFPP. En 2006, l'ETF s'attachera à mettre en place des approches fondées sur le partenariat en vue de stimuler la coopération entre le monde de l'éducation et celui du travail, de mieux intégrer l'apprentissage et la vie active et d'ouvrir les établissements de formation au monde extérieur, afin de permettre une meilleure adaptation de l'offre aux besoins d'un marché du travail en rapide mutation, tout en veillant à promouvoir l'insertion sociale. L'agence continuera de développer les capacités en matière de cadres de qualifications conformément aux priorités fixées par l'instrument de voisinage. En ce qui concerne l'Asie centrale, l'ETF continuera d'œuvrer avec les parties prenantes à l'élaboration de stratégies d'EFPP envisagées comme des moyens de lutte contre la pauvreté.

Tableau récapitulatif des objectifs

| Volet | Objectif spécifique | Résultats escomptés | Indicateurs ² | Composantes / Outils | Project Ref |
|---|---|--|---|---|-------------|
| Soutien aux programmes communautaires et diffusion des politiques de l'UE | Renforcer l'impact de l'investissement de l'Union européenne en matière d'EFPP dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, conformément à la stratégie de relations extérieures de l'UE, par le biais d'une intervention au niveau du cycle de projet de la Commission européenne et de la diffusion des politiques communautaires | 1. Apport par l'ETF d'un soutien au cycle de programmation Tacis, conformément aux priorités de l'UE et en étroite collaboration avec les services de la Commission à Bruxelles et les délégations de la CE dans les pays partenaires – y compris la fourniture des informations et analyses demandées | 1.1. Prise en charge par l'ETF, d'ici à fin 2006, de l'identification, de la préparation et/ou du contrôle du contenu de 17 projets Tacis environ en AZ, GE, KG, MD, RU, TJ, UA et UZ | <ul style="list-style-type: none"> • Conception de projets • Évaluations à mi-parcours et à l'achèvement des projets • Analyses par pays • Événements de diffusion • Ateliers techniques | WP06-41-01 |
| | | 2. Apport d'un soutien aux services de la Commission en vue d'étayer la programmation, pays voisins et d'Asie centrale, pour la période 2007-2013 | 2.1. Fourniture, à la demande, de documents de base et de commentaires supplémentaires concernant les projets de documents de programmation et de plans d'action établis relativement aux pays voisins et d'Asie centrale | | WP06-41-02 |
| | | 3. Diffusion d'informations sur les politiques communautaires en matière d'enseignement, de formation et d'emploi dans les pays relevant de l'IEVP | 3.1 Organisation de deux événements au moins dans les pays relevant de la PEV sur des thèmes relatifs au programme «Éducation et formation 2010» et/ou au processus de Bologne | | WP06-41-03 |

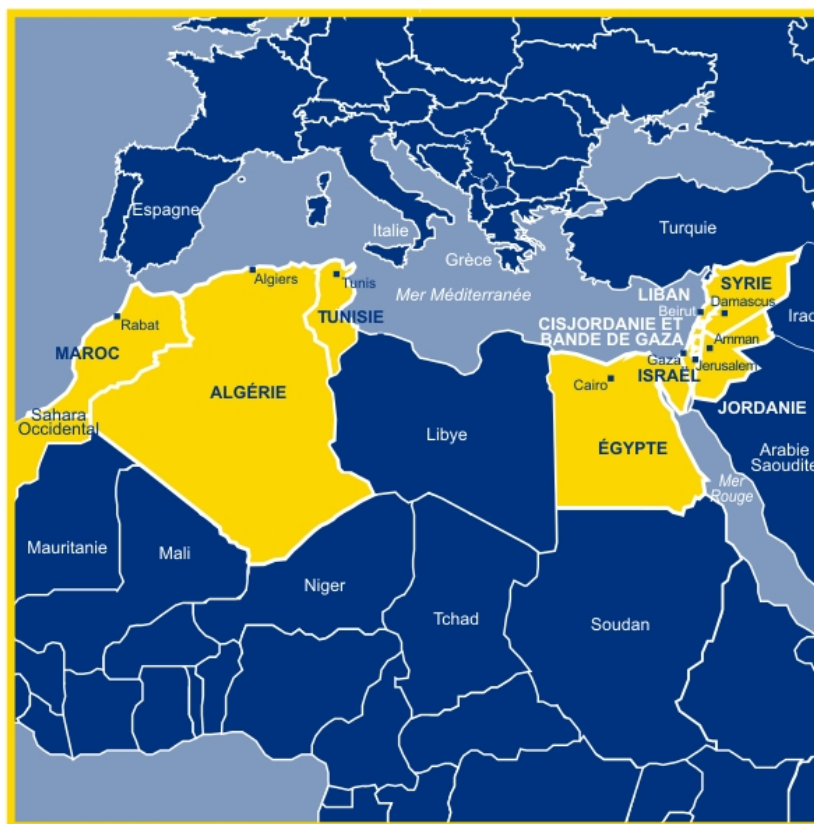
² RACER: Relevant (pertinents), Accepted (Discussed) (acceptés (discutés)), Credible (crédibles), Easy (faciles), Robust (solides)

| Volet | Objectif spécifique | Résultats escomptés | Indicateurs | Composantes / Outils | Project Ref |
|--|---|---|---|--|-------------|
| Renforcement des capacités, information et analyse pour les pays partenaires | Renforcer la capacité des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, à concevoir et planifier la mise en œuvre d'une réforme du système d'enseignement et de formation professionnels (EFP) sur la base des informations et analyses pertinentes | 1. Capacité accrue des pays partenaires à étudier, concevoir et mettre en œuvre la réforme de leur système d'EFP | 1.1 Formation à la planification et à la mise en œuvre d'une décentralisation de la gestion du système d'EFP en RU et en UA. Préparation d'un descriptif des cadres nationaux de qualifications en cours en AM, AZ, GE, KZ, KG, RU, TJ, UA, UZ. | <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers techniques • Rapports et analyses • Collecte et analyse de données • Visites d'étude • Création de groupes de travail interministériels et de comités sectoriels • Forums de discussion en ligne | WP06-42-04 |
| | | 2. Capacité accrue des pays partenaires à bénéficier d'interventions communautaires de plus grande envergure dans ce secteur, et à les assimiler | 2.1 Lancement d'initiatives spécifiquement nationales en matière d'apprentissage et de conseils sur les politiques en collaboration avec les ministères de l'Éducation et du Travail en AZ, AM, GE, MD et TJ. | | WP06-42-05 |
| | | 3. Entente et échange d'expériences accrues entre les pays d'Asie centrale sur les questions relatives à la réforme de l'EFP, l'accent étant plus particulièrement mis sur les questions liées au développement des qualifications et compétences nationales en vue de réduire la pauvreté. | 3.1 Fourniture, d'ici à la fin 2006, de conseils au KZ, KG, TJ et UZ sur la manière de mieux intégrer les initiatives nationales de réforme du système d'EFP aux stratégies de lutte contre la pauvreté. | | WP06-42-06 |

Projets proposés

| Projet n° | Pays partenaires | Titre du projet | Total des ressources humaines (EPT) | Fonds alloués au projet |
|---|------------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------|
| Soutien aux programmes communautaires et diffusion des politiques de l'UE | | | | |
| WP06-41-01 | Tous | Soutien au cycle de projets Tacis | 2 | 50 000 |
| WP06-41-02 | Tous | Fourniture d'expertise à la Commission européenne, y compris un appui à la préparation de l'IEVP et de l'ICDCE | 0,2 | P.M. |
| WP06-41-03 | Pays relevant de la PVE | Diffusion d'informations sur les politiques de l'UE | 0,2 | 50 000 |
| Total | | | 2,4 | 100 000 |
| Renforcement des capacités, information et analyse pour les pays partenaires | | | | |
| WP06-42-04 | RU, UA, MD, TJ, AZ, AM, GE | Conseils sur l'établissement de nouvelles politiques à l'appui des processus de réforme de l'enseignement et de la formation professionnels (suite) | 2,0 | 188 000 |
| WP06-42-05 | RU, UA, GE, AM, AZ, TJ, KZ, KG, UZ | Cadres de qualification nationaux (suite) | 2,0 | 232 000 |
| WP06-42-06 | UZ, KZ, TJ, KG | Développement des compétences dans la perspective de la réduction de la pauvreté (suite) | 1,6 | 151 500 |
| Total | | | 5,6 | 571 500 |
| Total général | | | 8,0 | 671 500 |

Opérations EFP: Soutien aux pays de la région méditerranéenne (activité 2)



Conformément à ses perspectives à moyen terme pour la période 2004-2006, l'ETF axera principalement ses activités, en 2006, sur l'amélioration de la qualité et de la pertinence des stratégies et interventions communautaires en matière d'EFP dans la région, en tant que moyen de promouvoir la croissance économique, l'insertion sociale et une citoyenneté active. Les interventions de l'ETF s'inscriront largement, en 2006, dans la continuité des activités menées les années précédentes, mais il convient, au moment de définir des objectifs et des activités spécifiques, de tenir compte des approches les plus récentes de l'UE dans la région:

- **Évolution de la PEV:** cinq pays Meda disposent de plans d'action (dépendant essentiellement de l'état de ratification des accords d'association). Dans certains pays, les plans d'action sont en cours de négociation; dans d'autres, ils sont en cours de préparation; et certains autres n'ont pas encore entamé le processus. L'ETF soutiendra la Commission en lui offrant une expertise ponctuelle en fonction de ses besoins aux différents stades du processus. L'ETF apporte déjà sa contribution aux documents de stratégie par pays et le processus global de programmation pour la période 2007-2013 sera finalisé en 2006.
- **Évolution du partenariat euro-méditerranéen (PEM):** marquant le dixième anniversaire de la déclaration de Barcelone, l'année 2005 a été l'occasion privilégiée d'un réexamen approfondi du partenariat. L'importance du PEM en tant que processus multilatéral et la nécessité de promouvoir l'intégration et la coopération Sud-Sud ont, elles aussi, été réaffirmées. Plusieurs documents confirment la valeur et l'importance du processus de Barcelone, de même que son caractère exhaustif et prospectif³. L'évolution des politiques communautaires dans la région et les développements intervenus sur les marchés mondiaux ont conféré, en outre, une importance

³ Dixième anniversaire du partenariat euro-méditerranéen: un programme de travail pour relever les défis des cinq prochaines années, communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen, avril 2005.

Conclusions de la VIIIe conférence euro-méditerranéenne des ministres des affaires étrangères, Luxembourg, 30 et 31 mai 2005

Conseil européen de Bruxelles, 16 et 17 juin 2005, conclusions de la présidence

accrue à un certain nombre de problématiques. Ainsi, le rôle déterminant de l'EFP dans la mise en place de la société du savoir, et des questions telles que le partenariat social, l'égalité entre les femmes et les hommes, la mobilité des ressources humaines et la migration sont-elles désormais présentées comme les principaux enjeux de demain. L'ETF va s'attacher à répondre à ces préoccupations.

- **Avancement des réformes dans les pays MEDA:** la plupart des pays sont aujourd'hui entrés dans la phase de mise en œuvre des réformes d'EFT soutenues par les initiatives communautaires. Grâce à un financement communautaire, des programmes exhaustifs de réforme en matière d'EFP/d'emploi sont ou seront bientôt en place au Maroc, en Algérie, en Égypte, en Syrie, au Liban et en Tunisie (programme d'appui à la politique sectorielle). Sur demande, l'ETF soutiendra également la DG Aidco, notamment dans les phases d'identification et de lancement des projets et elle utilisera également ses propres ressources pour renforcer le développement des capacités au niveau national et régional en vue d'étayer la mise en œuvre et la durabilité des réformes dans une perspective de complémentarité avec les initiatives communautaires de plus vaste envergure.

L'expérience de l'ETF dans la région a montré que, même si les questions d'EFP figurent généralement en bonne place sur l'agenda politique, aucune approche globale de l'EFP ne fait encore partie intégrante des stratégies en faveur du développement économique et social. Alors que les grands défis à relever par les systèmes d'enseignement et de formation professionnels (faiblesses en matière de gouvernance, partenariat social peu développé, qualité, pénurie de systèmes d'information adéquats, etc.) semblent bien perçus, les réponses continuent de s'inscrire dans une approche peu structurée. La participation de l'ETF à la conception des programmes de réforme MEDA en matière d'EFP et d'emploi a confirmé le besoin d'approches intégrées qui abordent la réforme de l'EFT sous un angle systémique et qui s'intègrent pleinement aux perspectives socioéconomiques et politiques du pays. L'orientation vers une approche sectorielle représente assurément un pas dans la bonne direction. La gestion du processus de réforme est extrêmement contraignante en termes de capacités pour les niveaux des pays partenaires et elle exige, dès lors, des investissements préalables importants pour l'instauration des conditions requises par ce type d'instruments. Les actions de renforcement des capacités menées par l'ETF contribueront à développer les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'approches sectorielles s'inscrivant dans le contexte de stratégies de réforme communautaires ou nationales plus larges.

Bien que l'instabilité politique généralisée dans la région Med constitue un risque permanent et conditionne largement la réussite de la mise en œuvre des projets, et en particulier des initiatives multinationales, les pays partenaires de l'ETF continuent d'exprimer un très vif intérêt à l'égard de la coopération Sud-Sud en matière d'EFP et dans les domaines connexes. Cette volonté est indispensable à l'aboutissement positif des actions régionales et notamment du projet Meda «Éducation et formation pour l'emploi» (ETE).

Compte tenu de ce qui précède, le programme de travail 2006 soutient les priorités stratégiques de l'UE pour la région et consolide une ligne d'action convenue dans la perspective à moyen terme pour la période 2004-06. L'ETF élargira son soutien à la DG Relex en lui offrant, selon les besoins, une expertise ponctuelle pour la mise en œuvre du partenariat Euromed et pour la préparation du nouvel instrument de voisinage. L'ETF continuera en outre à intervenir, à la demande, auprès des services de la Commission, pour le cycle de projets Meda en cours, grâce à des contributions spécialement adaptées, notamment dans les phases d'identification et de lancement. Les activités de l'ETF dans la région Med seront également encadrées par le projet ETE que l'agence continuera de mettre en œuvre sous la responsabilité de la Commission. Enfin, l'ETF axera également ses efforts sur la diffusion des politiques et méthodologies de l'UE et s'efforcera notamment de rendre disponibles les résultats du programme Leonardo da Vinci.

En ce qui concerne le renforcement des capacités, l'information et l'analyse, l'ETF cherchera à créer les conditions propices à une réforme de l'enseignement et de la formation professionnels en renforçant les capacités nationales et en effectuant des études approfondies concernant les systèmes d'EFP/d'emploi et d'autres questions spécifiques présentant de l'intérêt pour la région. L'ETF s'attachera à la poursuite du développement de la fonction observatoire, afin d'améliorer la qualité de l'information et de l'analyse concernant la réforme de l'enseignement et de la formation professionnels et du marché du travail. L'ETF continuera par ailleurs à fournir aux parties prenantes des conseils en matière de politique, et des évaluations régulières concernant l'avancement des réformes.

Tableau récapitulatif des objectifs

| Volet | Objectif spécifique | Résultats escomptés | Indicateurs | Composantes/Outils | Référence du projet |
|---|---|--|--|---|---------------------|
| Soutien aux programmes communautaires et diffusion des politiques de l'UE | Renforcer l'impact de l'investissement de l'Union européenne en matière d'EEP dans la région méditerranéenne, conformément à la stratégie de relations extérieures de l'UE, par le biais d'une intervention au niveau du cycle de projet de la Commission européenne et de la diffusion des politiques communautaires | 1. Apport d'un soutien de l'ETF au cycle de programmation Meda, conformément aux priorités de l'UE et en étroite collaboration avec les services de la Commission à Bruxelles et les délégations de la CE dans les pays partenaires, y compris l'élaboration de programmes d'appui aux politiques sectorielles et la fourniture des informations et analyses demandées | <p>1.1 Remise par l'ETF, d'ici à mi-2006 et à la demande de la Commission, d'un rapport de faisabilité et d'une proposition de financement en vue d'un programme d'appui à la politique sectorielle en Tunisie et apport, d'ici à fin de 2006 et à la demande également, d'un soutien au lancement et au suivi de programmes de réforme de l'enseignement et la formation professionnels et du marché du travail dans les pays méditerranéens</p> <p>1.2 Finalisation par l'ETF, d'ici à mi-2006, d'une étude consacrée aux pratiques des bailleurs de fonds en matière d'approche sectorielle, et achèvement et diffusion de trois analyses nationales approfondies (Jordanie, Autorité palestinienne et Israël) consacrées à l'enseignement et à la formation professionnels et au marché du travail</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Apport d'expertise/assistance technique • Rapports de faisabilité • Analyse thématique • Analyse approfondie par pays • Ateliers de diffusion • Ateliers techniques • Visites d'étude • Réunions d'experts | WP06-31-01 |
| | | 2. Apport d'un soutien aux services de la Commission en vue d'étayer la programmation de l'IEVP pour la période 2007-2013 | 2.1 Apport par l'ETF, d'ici à fin 2006 et à la demande de la Commission, d'une contribution à la définition des plans nationaux et des plans d'action dans le cadre de la politique européenne de voisinage en Algérie, au Liban, en Égypte et en Syrie, et d'une contribution à la définition et à la mise en œuvre en cours des plans d'action dans les autres pays | | WP06-31-02 |
| | | 3. Diffusion dans la région Meda d'informations sur les stratégies et programmes communautaires en matière d'EEP et d'emploi | 3.1 Participation, d'ici à fin 2005, d'experts de la région méditerranéenne aux événements de valorisation du programme Leonardo, s'il y a lieu. | | WP06-31-03 |
| | | 4. Mise en œuvre du programme régional Meda ETE conformément aux termes de référence fixés en vue d'assurer une complémentarité et une synergie avec d'autres interventions dans la région | 4.1 Réalisation, d'ici à fin 2006, du programme de travail Meda ETE conformément aux prévisions et organisation d'un premier forum pour la diffusion des résultats et la préparation du programme de travail 2007. | | WP06-31-04 |

| Volet | Objectif spécifique | Résultats escomptés | Indicateurs | Composantes/Outils | Référence du projet |
|--|---|--|---|---|---------------------|
| Renforcement des capacités, information et analyse pour les pays partenaires | Renforcer la capacité des pays de la région méditerranéenne à étudier, concevoir et planifier la mise en œuvre d'une réforme du système d'enseignement et de formation professionnels (EFP) sur la base des informations et analyses pertinentes. | 1. Capacité accrue d'un certain nombre de pays partenaires à collecter des informations concernant leurs systèmes de marché du travail et de formation, et à en analyser la performance, en vue d'une meilleure prévision de leurs besoins futurs. | 1.1 Organisation, d'ici à fin 2006, de deux activités au moins de renforcement des capacités dans les pays partenaires retenus pour bénéficier de ce type de soutien, à savoir la Syrie, la Jordanie, l'Égypte, la Cisjordanie et la Bande de Gaza, l'Algérie et le Maroc | <ul style="list-style-type: none"> • Apport d'expertise/assistance technique • Jumelage entre institutions de la région • Visites d'étude • Réunions d'experts • Études • Événements de diffusion | WP06-32-05 |
| | | 2. Meilleure compréhension et échange accru d'expériences entre l'UE et les pays de la région à propos des questions concernant la réforme de l'EFP et les qualifications nationales en particulier | 2.1 Organisation, d'ici à fin 2006, de deux événements au moins consacrés à l'apprentissage des politiques à l'intention des décideurs et des partenaires sociaux des pays participants (Algérie, Tunisie, Jordanie, AP et Égypte), et d'un séminaire en vue de l'examen de questions liées aux cadres nationaux de qualifications. | | WP06-32-06 |
| | | 3. Capacité accrue des pays partenaires à étudier, concevoir et mettre en œuvre la réforme du système d'EFP, en ce qui concerne les questions de financement plus particulièrement | 3.1 Établissement, d'ici à fin 2006, d'un rapport final sur le financement dans une sélection de pays Meda, et mise sur pied de trois événements au moins consacrés à l'apprentissage et organisés conjointement avec les ministères de l'Éducation/EFP et des Finances d'Algérie, de Tunisie, d'Égypte et de Jordanie sur des questions de financement. Ces manifestations seront également l'occasion d'une familiarisation avec certaines expériences menées dans la région. | | WP06-32-07 |
| | | 4. Informations structurées autour des principaux aspects de la réforme de l'EFP dans la région, et destinées à servir de base à l'étude de nouvelles actions de renforcement des capacités | 4.1 Organisation, d'ici la mi-année 2006, d'un séminaire de discussion régionale sur le rapport concernant le «développement des connaissances dans la perspective de l'économie du savoir» en coopération avec la Banque mondiale | | WP06-32-08 |

Projets proposés

| Projet n° | Pays partenaires | Titre du projet | Total des ressources humaines (EPT) | Fonds alloués au projet |
|---|------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------|
| Soutien aux programmes communautaires et diffusion des politiques de l'UE | | | | |
| WP06-31-01 | Tous | Mécanisme de soutien au cycle des projets Meda / cycle de programmes d'appui à la politique sectorielle | 2,4 | 104 400 |
| WP06-31-02 | Tous | Soutien au dialogue sur les politiques, à la définition et à la mise en œuvre des politiques de l'UE (PEV et PEM) | 0,9 | pm |
| WP06-31-03 | Tous | Soutien à la diffusion des politiques de l'UE en matière d'enseignement, de formation et d'emploi dans la région | 0,1 | 50 000 |
| WP06-31-04 | Tous | Mise en œuvre du projet régional Meda «Éducation et formation pour l'emploi» | 2,4 | 150 000 |
| Sous-total | | | 5,8 | 304 400 |
| Fourniture et analyse d'informations et de données et renforcement des capacités dans les pays partenaires | | | | |
| WP06-32-05 | JO, SY, MA, EG, DZ, XP | Développement de la fonction observatoire: renforcement des capacités au niveau national | 1,9 | 150 000 ⁴ |
| WP06-32-06 | DZ, TN, EG, PA, JO | Projet relatif aux qualifications nationales (suite) | 1 | 100 000 |
| WP06-32-07 | DZ, TN, JO, EG | Projet relatif au financement des systèmes d'enseignement et de formation professionnels (suite) | 0,9 | 130 000 |
| WP06-32-08 | Tous | Analyse approfondie: Diffusion de l'étude consacrée au développement des compétences dans la perspective de l'économie du savoir | 0,5 | 50 000 |
| Sous-total | | | 4,2 | 430 000 |
| Total général | | | 10 | 734 400 |

4 Fonds supplémentaires émanant du fonds fiduciaire italien non compris

Opérations EFP: Soutien aux pays d'Europe du Sud-Est (activité 3)



Les Conseils européens de Feira (juin 2000) et de Thessalonique (juin 2003) ont donné aux pays de l'Europe du Sud-Est l'espoir sérieux d'une future adhésion à l'UE. L'agenda de Thessalonique prévoit l'introduction d'un certain nombre d'instruments (y compris les partenariats européens) dans le processus de stabilisation et d'association destiné à aider les pays d'Europe du Sud-Est à se préparer à cette adhésion. En tant que pays candidats potentiels, ils deviendront éligibles au nouvel instrument de pré-adhésion à compter de 2007. Les volets «Aide à la transition et renforcement des institutions» et «Coopération transfrontalière et régionale» remplaceront le programme CARDS. L'ancienne république yougoslave de Macédoine a officiellement posé sa candidature en vue d'une adhésion à l'UE et de l'obtention du statut de pays candidat.

Les pays d'Europe du Sud-Est vont être appelés à relever de nombreux défis au cours de leur processus de transformation économique et sociale. En dépit des progrès déjà accomplis en termes de stabilisation macroéconomique et d'ajustement structurel, ils demeurent en effet confrontés à une faible participation au marché du travail et à des taux d'emploi peu élevés (en particulier parmi les jeunes et les femmes), à un taux de chômage important, à une proportion considérable de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté, à un climat économique peu favorable et à une compétitivité insuffisante de leurs industries. En outre, les tensions ethniques des dix dernières années ont provoqué un éclatement de la société, et le faible niveau de l'activité économique tend à accroître la vulnérabilité des groupes ethniques les plus défavorisés (les Roms par exemple). Un développement économique plus soutenu, de meilleures perspectives d'emploi, des ressources humaines de qualité et une véritable cohésion sociale s'avèrent indispensables si ces pays veulent resserrer leurs liens avec l'UE.

Les documents stratégiques de l'UE, tels que les partenariats européens, les documents de stratégie par pays et les programmes indicatifs pluriannuels régissant l'assistance communautaire aux pays de l'Europe du Sud-Est, font du soutien à l'emploi et à l'enseignement et la formation professionnels l'une des priorités de toute action engagée en faveur du développement économique et de la cohésion sociale dans la région. Cette approche est conforme à la stratégie de Lisbonne, au programme «Éducation et formation 2010» et les lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi (2005-

2008), qui reconnaissent globalement l'importance du développement des ressources humaines au travers de l'apprentissage tout au long de la vie afin de promouvoir l'emploi, la productivité, la compétitivité, la croissance économique et la cohésion sociale.

L'expérience nous a montré que les pays de la région ne considèrent pas encore l'EFPP comme faisant partie intégrante de leur développement économique et social. Le soutien à l'enseignement et à la formation professionnels ne figure pas encore parmi les priorités de leur agenda politique. C'est dans le domaine de l'éducation des adultes que l'on observe les lacunes les plus importantes. Les efforts visant à améliorer l'aptitude à l'emploi de nombreux chômeurs, en particulier parmi les groupes de population les plus vulnérables (minorités ethniques, femmes et jeunes), et à inculquer un esprit d'entreprise aux jeunes comme aux adultes par le biais de l'EFPP, restent fragmentaires, ponctuels et limités. Les actions et mesures destinées à assurer l'adaptabilité des travailleurs face à la restructuration économique des entreprises et à la nécessité urgente d'accroître leur productivité et leur compétitivité font encore défaut. Des efforts plus systématiques s'imposent pour aider les pays de la région à mieux percevoir le lien direct entre l'enseignement et la formation professionnels, le développement économique et la cohésion sociale, et pour les aider à tirer parti des expériences pertinentes dans l'UE, les nouveaux États membres et les pays candidats actuels.

Des avancées supplémentaires sont constatées en ce qui concerne l'élaboration de politiques visant à moderniser l'offre d'EFPP dans le cadre du système d'éducation formelle (au niveau de l'enseignement secondaire). Deux facteurs limitatifs interviennent cependant: premièrement, les capacités de mise en œuvre de ces politiques sont souvent insuffisantes et des efforts supplémentaires doivent être déployés pour renforcer la capacité du personnel des ministères de l'Éducation et d'autres organismes, ainsi que des enseignants, formateurs, directeurs d'école et autres acteurs locaux, d'appliquer les réformes; deuxièmement, il arrive qu'un changement au niveau du gouvernement national perturbe les politiques déjà adoptées en vue de la modernisation du système d'EFPP. Ces changements à court terme entravent la réalisation de réformes de fond qui nécessitent des efforts cohérents et à long terme. Cette discontinuité résulte essentiellement d'une absence d'approches participatives et de la non-participation de l'ensemble des parties prenantes aux décisions relatives à l'élaboration des politiques, alors que ces démarches permettraient de parvenir à une vision commune des enjeux et des mesures nécessaires. Davantage d'efforts doivent être déployés en faveur d'une approche de l'élaboration des stratégies fondée sur le partenariat. La base d'informations dont disposent les pays de la région reste, elle aussi, insuffisante et mal exploitée dans le cadre de l'élaboration et du suivi des politiques.

Enfin, le nombre élevé de bailleurs de fonds, avec leurs programmes et leurs exigences, qui sont actifs dans le domaine de l'enseignement et la formation exerce souvent une pression excessive sur la capacité institutionnelle limitée de ces petits pays. De même, l'impact des projets émanant des bailleurs de fonds sur la réforme de l'enseignement et de la formation professionnels reste mal défini en raison de la faible capacité des pays de cette région à évaluer le bien-fondé des projets en question et à poursuivre l'investissement dans les plus prometteurs d'entre eux. Une meilleure coordination entre les bailleurs de fonds et une meilleure concertation des efforts visant à aider les pays partenaires à élaborer leurs propres réformes de l'EFPP et stratégies de développement des ressources humaines en tirant parti de l'expérience de projets pilotes financés par les bailleurs de fonds, contribueront à réduire le risque de voir persister la fragmentation actuelle.

L'ETF a pour objectif de soutenir le développement des ressources humaines par l'amélioration des politiques dans le domaine de l'enseignement et la formation, et de promouvoir ainsi le développement économique et la cohésion sociale – conditions indispensables à l'intégration des pays de l'Europe du Sud-Est dans la vie politique et économique de l'Europe. Dans ce contexte, le soutien de l'ETF à la Commission sera axé sur:

- le processus de programmation de l'aide communautaire dans le domaine du développement des ressources humaines et des stratégies du marché du travail, en vue plus particulièrement de la préparation à l'instrument d'assistance à la pré-adhésion prévu pour 2007;
- la mise en œuvre du cycle de projet CARDS par une contribution à la conception et au contrôle du contenu des projets CARDS liés au développement des ressources humaines;
- le suivi du processus de stabilisation et d'association par la fourniture d'informations sur les évolutions dans le domaine des ressources humaines en général, et sur certains

aspects plus spécifiques en la matière, tels que les problématiques liées au genre et aux minorités ethniques;

- la diffusion des résultats des stratégies de Lisbonne/Éducation et formation 2010 dans les pays d'Europe du Sud-Est, de manière à favoriser les échanges de vues et à faire connaître les exemples de bonnes pratiques recensés dans l'UE, et à aider ainsi ces pays à élaborer leurs propres politiques de réforme dans le domaine de l'enseignement et la formation;

L'ETF veillera par ailleurs, en 2006, à améliorer l'information et l'analyse relatives à des aspects particuliers de l'enseignement et de la formation professionnels, grâce notamment à des examens par les pairs en Albanie, au Monténégro et au Kosovo. Enfin, compte tenu des lacunes des pays de la région en termes de base d'informations et de compétence d'analyse, elle poursuivra le renforcement de la capacité des acteurs locaux à rassembler et à analyser des données quantitatives ciblées concernant l'évolution de l'enseignement et la formation professionnels et du marché du travail. Cette action inclura également la poursuite du projet consacré au développement des ressources humaines dans les PME en Albanie et du projet d'amélioration des compétences en Serbie, initiés tous deux en 2004 avec le soutien du gouvernement italien. En outre, l'ETF cherchera également à travailler en étroite collaboration et de manière complémentaire avec d'autres donateurs et réseaux.

Tableau récapitulatif des objectifs

| Volet | Objectif spécifique | Résultats escomptés | Indicateurs | Composantes/Outils | Référence du projet |
|---|---|---|---|---|---------------------|
| Soutien aux programmes communautaires et diffusion des politiques de l'UE | Renforcer l'impact de l'investissement de l'Union européenne en matière d'EFP dans les pays de l'Europe du Sud-Est, conformément à la stratégie de relations extérieures de l'UE, par le biais d'une intervention au niveau du cycle de projet de la Commission européenne et de la diffusion des politiques communautaires | 1. Apport du soutien de l'ETF au cycle de programmation CARDS, conformément aux priorités de l'UE et en étroite collaboration avec les services de la Commission à Bruxelles et les délégations de la CE dans les pays partenaires et l'AER, y compris la fourniture des informations et des analyses demandées | <p>1.1 A la fin 2006, l'ETF aura contribué à des fiches de projet et des termes de référence relatifs à une série de nouveaux projets CARDS, et fourniture par l'ETF aux services de la CCE d'un contrôle de contenu des projets CARDS en cours (y compris l'AER)</p> <p>1.2 Remise à la CCE d'ici au second semestre 2006 des contributions ciblées aux rapports relatifs au PSA⁵ et aux partenariats européens</p> <p>1.3 Remise d'ici au second semestre 2006 du rapport sur la situation des minorités ethniques dans le cadre des systèmes d'éducation et du marché du travail en Europe du Sud-Est</p> <p>1.4 Remise d'ici au second semestre 2006 d'une analyse transnationale consacrée aux marchés du travail et à l'EFP dans les pays d'Europe du Sud-Est mettant en évidence les principaux défis à relever par ces pays</p> <p>1.5 Remise à la CE d'ici à mars 2006 d'études consacrées aux marchés du travail en Bosnie-et-Herzégovine et au Kosovo</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Conception de projets • Évaluations à mi-parcours et à l'achèvement des projets • Analyses par pays • Événements de diffusion • Ateliers techniques | WP06-21-01 |
| | | 2. Apport d'un soutien aux services de la Commission en vue d'étayer la programmation du nouvel instrument de pré-adhésion (IPA) pour la période 2007-2013 | 2.1 Fourniture par l'ETF d'ici à la fin 2006 et sur demande de la Commission d'une contribution à la programmation de l'IPA | WP06-21-03 | |
| | | 3. Diffusion d'informations sur les politiques communautaires en matière d'EFP et d'emploi (stratégie de Lisbonne, programme «Éducation et formation 2010» et processus de Bologne) dans des pays candidats potentiels | 3.1 Organisation d'ici à la fin 2006 d'événements pour la diffusion des messages clés relatifs aux stratégies de Lisbonne et au processus «Éducation et formation 2010» qui revêtent un intérêt pour l'ensemble des pays de la région, et discussion quant à leur pertinence pour les réformes de l'enseignement et de la formation professionnels et du marché du travail en cours dans les pays de l'Europe du Sud-Est. | WP06-21-04 | |

⁵ PSA: processus de stabilisation et d'association.

| Volet | Objectif spécifique | Résultats escomptés | Indicateurs | Composantes/Outils | Référence du projet |
|--|--|--|---|---|---------------------|
| | | | | | |
| Renforcement des capacités, information et analyse pour les pays partenaires | Renforcer la capacité des pays d'Europe du Sud-Est à étudier, concevoir et planifier la mise en œuvre d'une réforme du système d'EFPP sur la base des informations et analyses | 1. Poursuite de la collecte d'informations quantitatives et qualitatives plus détaillées (au niveau national et transnational) sur certains aspects spécifiques de l'EFPP et de l'emploi, et de leur communication à la CCE et au grand public | 1.1 Mise au point et diffusion d'ici décembre 2006 d'une série complète d'indicateurs clés sur la formation professionnelle et le marché du travail | <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers techniques • Rapports et analyses • Collecte et analyse de données • Visites d'étude • Forums de discussion en ligne | |
| | | 2. Les examens nationaux par les pairs fournissent une analyse sur des thèmes définis au niveau national, et conduisent à la formulation de recommandations stratégiques à l'intention de la CCE et des intervenants nationaux | 2.1 Finalisation des examens par les pairs en AL, CS, KOS avec validation par les parties prenantes nationales dans le cadre d'un séminaire d'ici à fin 2006 2.2 Publication de l'examen par les pairs consacré en 2005 à la réforme du programme d'enseignement, et diffusion à l'ensemble des pays d'Europe du Sud-Est | | WP06-22-05 |
| | | 3. Renforcement des capacités des enseignants et des formateurs par le biais de la formation et de l'échange d'expériences | 3.1 Réunions de renforcement des capacités pour le réseau de formation des enseignants d'Europe du Sud-Est 3.2 Contribution des membres du réseau de formation des enseignants et formateurs aux publications et événements internationaux | | WP06-22-06 |
| | | 4. Renforcement des compétences dans les entreprises des pays d'Europe du Sud-Est en vue de soutenir le développement économique | 4.1 Fourniture de cours de formation et d'une méthodologie des besoins de compétences en Serbie | | WP06-22-08 |

Projets proposés

| Projet n° | Pays partenaires | Titre du projet | Ressources humaines affectées au projet (etp) | Fonds alloués au projet |
|---|------------------|--|---|-------------------------|
| Soutien aux programmes communautaires et diffusion des politiques de l'UE | | | | |
| WP06-21-01 | Tous | Mécanisme de réponse aux demandes de la Commission | 3,7 | 100 000 |
| WP06-21-02 | Tous | Études consacrées au marché du travail: analyse transnationale | 1,0 | 120 000 |
| WP06-21-03 | Tous | Apport d'expertise à la programmation de l'IPA | 1,0 | PM |
| WP06-21-04 | Tous | Diffusion des politiques et des bonnes pratiques de l'UE en matière d'EFPP | 1,5 | 306 400 |
| Sous-total | | | 7,2 | 526 400 |
| Renforcement des capacités, information et analyse pour les pays partenaires | | | | |
| WP06-22-05 | AL, CS, KOS | Examen national par les pairs | 1,0 | 150 000 |
| WP06-22-06 | Tous | Organisation de processus d'apprentissage et de formation des enseignants | 0,5 | 60 000 |
| WP06-22-08 | SER | Projet axé sur les compétences en Serbie ⁶ | 0,1 | PM |
| Sous-total | | | 1,4 | 210 000 |
| Total département | | | 9,0 | 736 400 |

⁶ Projet financé par le gouvernement italien

Opérations EFP: Soutien à l'élargissement (activité 4)



Le soutien de l'ETF à la réforme de l'EFP tient compte du stade d'avancement de chacun des pays candidats en termes de processus et de stratégie de pré-adhésion.

En ce qui concerne la Bulgarie et la Roumanie, le principal défi consiste à accélérer et à achever les préparatifs de pré-adhésion de manière à ce que l'une et l'autre puissent devenir membres de l'UE d'ici le début de 2007 – ce qui implique de poursuivre, en 2006, le soutien aux programmes annuels et pluriannuels en vue de l'adhésion et de recourir, à terme, aux mécanismes des fonds structurels. En ce qui concerne la Turquie, l'objectif primordial est la mise en œuvre intégrale de la stratégie de pré-adhésion et la poursuite, voire l'accélération, du processus de réforme en vue de satisfaire aux exigences fixées dans le cadre des négociations pour l'adhésion. En ce qui concerne la Croatie, la décision du Conseil européen d'entamer des négociations en vue de l'adhésion conduira l'ETF à pleinement inclure la Croatie dans ses préparatifs de l'adhésion.

L'approche de l'ETF vis-à-vis de l'élargissement sera guidée par les enseignements de nos expériences passées dans les pays candidats, en particulier pour ce qui concerne les principaux défis à relever et les principales lacunes à combler, notamment:

- la nécessité de renforcer la coordination et les partenariats entre ministères, partenaires sociaux et autres parties prenantes en vue d'accroître l'efficacité du soutien de l'UE et de l'élaboration de politiques internes, comme en atteste également l'adoption par le Conseil européen des Lignes directrices intégrées 2005-2008 pour la croissance et l'emploi, qui encouragent les synergies entre les politiques économiques, de l'emploi et de l'EFP, la priorité étant accordée aux mesures génératrices de croissance et d'emploi;
- l'investissement et le soutien continu en matière de renforcement des capacités des intervenants susmentionnés, afin d'aborder les processus de réforme de manière concertée et de conférer davantage de continuité et de stabilité au processus d'élaboration des politiques internes;

- la nécessité de maintenir les possibilités de travail en réseau et d'échange d'expériences avec les nouveaux États membres, lesquelles devraient aider les pays candidats et autres pays partenaires à tirer les leçons du processus d'élargissement précédent;
- la nécessité d'une participation plus efficace des quatre pays aux discussions européennes sur la coopération en matière d'enseignement et de formation professionnels grâce à une meilleure sensibilisation des parties prenantes et à une facilitation des liens avec les débats nationaux.

Dans le contexte général qui vient d'être décrit, l'objectif global de notre soutien reste la préparation efficace des pays concernés à leur intégration dans l'UE et leur contribution à part entière au succès de la stratégie européenne en matière d'EMP et d'emploi (stratégie de Lisbonne). Nous poursuivrons cet objectif en tirant parti de l'expérience et du savoir-faire acquis au fil de notre coopération de longue date avec les dix nouveaux États membres, et dans le cadre de l'aide que nous leur avons apportée.

En ce qui concerne le soutien à la Commission, l'ETF propose les actions prioritaires suivantes:

- suivi, sur la base d'évaluations et de contributions analytiques ciblées, des politiques et mesures nationales dans la perspective des objectifs et priorités de la stratégie européenne en matière d'EMP et d'emploi;
- apport, dans le cadre du processus de programmation du nouvel instrument de pré-adhésion (IPA) 2007-2013 en matière d'EMP et d'actions sur le marché du travail, d'une contribution à la programmation de développement des ressources humaines, et de compétences et d'informations régulières en vue de la conception, du suivi et de l'évaluation des programmes et projets financés par l'UE dans les domaines cités;
- encouragement d'une participation plus systématique des pays concernés aux diverses plateformes européennes mises en place au titre du renforcement de la coopération européenne dans les domaines de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'apprentissage tout au long de la vie (programme «Éducation et formation 2010», étude de Helsinki et conférence prévue fin 2006 pour mesurer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de Lisbonne dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels). Cette démarche contribuera également à familiariser les parties prenantes des pays candidats avec l'évolution de la politique européenne dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie, et de l'enseignement et de la formation professionnels en particulier, et les aidera à intégrer les résultats de ces évolutions dans le processus d'élaboration de leurs stratégies nationales;
- l'ETF poursuivra par ailleurs le renforcement des capacités institutionnelles, afin d'aider les pays candidats à concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer les programmes respectivement liés au développement des ressources humaines et au marché du travail dans le cadre des programmes de pré-adhésion concernés et dans la perspective de leur adhésion au Fonds social européen.

En ce qui concerne toutes ses activités dans les pays candidats, l'ETF continuera de travailler en étroite collaboration avec le Cedefop (voir annexe). Cette partie de sa mission vise à préparer les pays candidats à participer pleinement à l'élaboration des politiques européennes et à s'y conformer, et à s'intégrer dans les réseaux et les activités du Cedefop.

Tableau récapitulatif des objectifs

| Volet | Objectif spécifique | Résultats escomptés | Indicateurs | Composantes/Outils | Référence du projet |
|---|---|--|--|--|---------------------|
| Soutien aux programmes communautaires et diffusion des politiques de l'UE | Renforcer l'impact de l'investissement de l'Union européenne en matière d'EFP dans les pays candidats, conformément à la stratégie de pré-adhésion de l'UE, par le biais d'une intervention au niveau du cycle de projet de la Commission européenne et de la diffusion des politiques communautaires | 1. Soutien de l'ETF au cycle de programmation de la Commission, conformément aux priorités de l'UE et en étroite collaboration avec les services de la Commission à Bruxelles (DG ELARG et DG EMPL en particulier) et les délégations de la CE dans les pays candidats, y compris la fourniture des informations et des analyses demandées par les services de la Commission | 1.1 Fourniture régulière à la DG ELARG et aux délégations de la CE de conseils et d'avis concernant les documents de programmation et les fiches de projet Phare 1.2 Participation, dans les pays candidats, aux réunions de programmation et d'examen de projets, et aux réunions des comités d'orientation/d'évaluation 1.3 À la demande des services de la CE, contribution analytique lors des réunions concernant les avancées par rapport aux documents d'évaluation conjointe dans les pays candidats et au Memorandum conjoint sur l'inclusion. 1.4 Remise à la DG ELARG le 1er juillet 2006 de l'examen des rapports sur l'avancement de la réforme de la formation professionnelle en BG, HR, RO, TK, en tant que contribution à leurs rapports annuels réguliers; | <ul style="list-style-type: none"> • Conception de projets • Évaluations à mi-parcours et à l'achèvement des projets • Analyses par pays • Événements à des fins de diffusion • Ateliers techniques | WP06-11-01 |
| | | 2. Soutien aux services de la Commission en vue d'étayer la programmation du nouvel instrument de pré-adhésion (IPA) pour la période 2007-2013 | 2.1 Remise pour la fin de l'année 2006 et à la demande de la Commission de la contribution de l'ETF à la programmation de l'IPA | | WP06-11-02 |

| Volet | Objectif spécifique | Résultats escomptés | Indicateurs | Composantes/Outils | Référence du projet |
|-------|---------------------|---|---|--------------------|---------------------|
| | | <p>3. Diffusion des politiques communautaires en matière d'EFP et d'emploi (stratégie de Lisbonne, programme «Éducation et formation 2010» et processus de Bologne) dans les pays candidats</p> | <p>3.1. Formation de parties prenantes nationales et régionales à l'occasion de plusieurs ateliers consacrés au renforcement des capacités.</p> <p>3.2. Mise en œuvre de la stratégie d'entrée-sortie en matière de partage des connaissances concernant la BG et la RO par le biais d'une formation du personnel du Cedefop et de dossiers nationaux</p> <p>3.3. Projets ou initiatives conjointement développés avec le Cedefop dans des domaines thématiques particuliers (voir annexe)</p> <p>3.4. Organisation conjointe, dans les pays candidats, d'ateliers consacrés au renforcement des capacités/à la diffusion</p> <p>3.5. Fonctionnement d'ici à fin 2006 de la base de données sur l'apprentissage tout au long de la vie, hébergée par le Cedefop et alimentée par l'ETF en ce qui concerne les exemples en provenance des pays candidats, et promotion de son utilisation par ces pays</p> | | WP06-11-03 |
| | | <p>4. Renforcement des capacités institutionnelles dans la perspective de la création de partenariats sociaux et de la préparation à l'adhésion et à la gestion des fonds culturels</p> | <p>4.1 Organisation d'événements ciblés pour diffuser les résultats des stratégies de Lisbonne/ «Éducation et formation 2010» auprès des parties prenantes dans les pays candidats</p> <p>4.2 Participation de l'ETF à l'agenda de la Présidence de l'UE et plus particulièrement à la conférence de mars 2006 sur l'assurance qualité et à la conférence prévue à Helsinki en décembre concernant la réalisation des objectifs de Lisbonne dans le domaine de l'EFP</p> | | Tous les projets |

Projets proposés

| Projet n° | Pays partenaires | Titre du projet | Ressources humaines affectées au projet | Fonds alloués au projet |
|--|------------------|--|---|-------------------------|
| Soutien aux programmes communautaires et diffusion des politiques de l'UE | | | | |
| WP06-11-01 | Tous | Mécanisme de réponse aux demandes de la Commission | 3,0 | 50 000 |
| | Tous | Soutien aux rapports d'étape dans le cadre du processus d'évaluation conjointe | | |
| | HR, TR | Apport d'expertise à la programmation de l'IPA | | |
| | Tous | Examen des progrès accomplis en matière d'EFP | | |
| WP06-11-02 | Tous | Renforcement des capacités dans la perspective de l'adhésion, et du Fonds social européen en particulier | 1,0 | 236 700 |
| WP06-11-03 | BG, HR, TR, RO | Diffusion de la stratégie de Lisbonne et du programme «Éducation et formation 2010» | 2,0 | 230 000 |
| Total département | | | 6,0 | 516 700 |

Assistance technique au programme Tempus (Activité 5)

L'assistance technique de l'ETF à la gestion du programme Tempus vise à soutenir la mise en œuvre de la troisième phase de ce programme en totale conformité avec les priorités et normes de la Commission et dans le respect du cadre réglementaire de l'ETF. La priorité sera accordée, dans ce contexte, à l'exécution des activités décrites dans les conventions Tempus couvrant les pays partenaires des régions CARDS, Tacis et MEDA en vue d'aider la Commission au cours de la dernière année de Tempus III.

L'ETF fournit le cadre global du programme en termes d'infrastructure, de ressources humaines et de soutien administratif pour la mise en œuvre des différentes interventions Tempus.

L'assistance fournie par l'ETF couvre l'ensemble du cycle de projet. Elle comprend donc la sélection, la gestion et le suivi des contrats, l'information et les publications, y compris un soutien administratif général. Le perfectionnement permanent des outils TI tels que les formulaires de candidature et de rapport en ligne, facilite la gestion administrative des différents cycles de projet, conduit à une plus grande satisfaction des clients et contribue ainsi à la bonne renommée de l'ensemble du programme.

D'autres améliorations de la gestion administrative du programme porteront sur la mise en conformité des procédures avec le nouveau règlement financier. Ces changements contribueront à simplifier les procédures pour ceux qui demandent à participer au programme Tempus et pour les projets dans des domaines tels que le contrôle budgétaire ex-ante et les subventions sous la forme de bourses de mobilité individuelle.

L'amélioration de l'assistance technique contribuera à renforcer l'attention portée à la pertinence et la qualité académique des projets. En 2006, l'expertise des projets nationaux de réforme s'inscrivant dans les mesures structurelles et complémentaires sera accrue, notamment pour assurer la cohérence entre les demandes de projets et les priorités définies avec chaque pays partenaire.

La volonté d'améliorer la qualité du programme sera appuyée par une nouvelle campagne de suivi sur le terrain mise en œuvre en 2006. Des visites sur place des projets, afin de les découvrir dans leur environnement naturel, et des entretiens avec les délégués de projets et certaines parties prenantes locales, sont autant de démarches qui permettront non seulement d'avoir une meilleure connaissance des projets individuels, mais également de les développer, de même que l'ensemble du programme Tempus.

Tempus constitue par ailleurs une source d'informations concernant l'enseignement supérieur dans les pays partenaires. De nombreux projets offrent des exemples particulièrement intéressants du rôle que les établissements d'enseignement à ce niveau peuvent jouer en tant qu'agents du changement dans le processus de réforme, ainsi que sur l'évolution générale des politiques en matière d'enseignement supérieur dans ces pays et au niveau de l'UE. De nombreux pays partenaires du programme Tempus participent activement au processus de Bologne et font des systèmes de transfert et de cumul d'unités capitalisables, de l'assurance qualité et de l'accréditation les objectifs prioritaires de leurs projets dans le cadre de ce programme. Dans ce contexte, l'ETF continuera d'aider la Commission à analyser et promouvoir les réalisations et la valeur ajoutée de l'actuel programme Tempus. Elle aidera également à finaliser une étude demandée par la DG EAC sur la coopération entre les universités et les entreprises, entamée en 2005. Sur la base de l'expérience acquise dans ce domaine par les projets Tempus anciens et actuels, une étude portant sur les points forts, les points faibles et les recommandations de futures actions sera finalisée dans le cadre de la participation à une manifestation de la Commission en Jordanie au printemps 2006. Des projets Tempus illustrant des transferts d'innovation fructueux pourraient, en prolongement de cette étude, alimenter les débats de la conférence du collège consultatif en juin 2006. Une deuxième initiative demandée par la DG EAC met l'accent sur l'évaluation de l'impact de Tempus sur les établissements d'enseignement supérieur, sur les personnes et sur les systèmes dans les différentes régions. Les informations produites par ces deux initiatives aideront la Commission à préparer les futures évolutions du cadre de Tempus et consolideront la base de connaissances de l'ETF au service de la Communauté.

Pour faire face à l'accroissement du volume et de la complexité des tâches liées au programme Tempus, la Commission européenne a approuvé un budget complémentaire de 450 000 EUR en vue du recrutement de personnel d'appui supplémentaire en 2006.

Tableau récapitulatif des objectifs

| Objectif spécifique | Résultats escomptés | Indicateurs | Ressources |
|--|--|---|----------------|
| | | | Total RH (ETP) |
| Fournir une assistance à la mise en œuvre du programme Tempus en conformité totale avec les priorités et normes de la Commission européenne et dans le respect du cadre réglementaire de l'ETF | 1. Sélection de projets Tempus en vue de leur financement | 1.1 Élaboration et approbation des lignes directrices pour l'évaluation 1.2 Organisation dans les délais convenus d'appels à candidatures pour les différents types de projets 1.3 Réception, traitement et évaluation de toutes les candidatures 1.4 Mise à disposition, dans le format demandé, de données statistiques concernant les résultats de l'évaluation | 5.5 |
| | 2. Évaluation des projets et suivi de leur performance | 2.1 Élaboration et approbation des lignes directrices pour l'évaluation 2.2 Enregistrement et évaluation des rapports d'avancement 2.3 Lancement et suivi de campagnes d'audit 2.4 Fourniture régulière aux projets en cours de conseils et d'orientations dans le cadre de leur suivi 2.5 Approbation et mise en œuvre d'une campagne de suivi sur le terrain | 8 |
| | 3. Visibilité accrue du programme Tempus et évaluation de ses résultats et de son impact | 3.1 Fourniture d'informations générales sur le programme Tempus et production de documents relatifs à des événements spécifiques 3.2 Production et diffusion de publications auprès des publics cibles concernés 3.3 Réalisation et diffusion de matériel promotionnel 3.4 Analyse des résultats et de l'impact de Tempus demandée par la DG EAC | 1.5 |
| | 4. Meilleure gestion des projets Tempus grâce aux outils informatiques | 4.1 Poursuite de l'application et du perfectionnement des outils existants: formulaires de candidature et de rapport en ligne pour les PEC, les MSC et les BMI 4.2 Augmentation du nombre d'utilisateurs en ligne 4.3 Amélioration des fonctionnalités de la base de données Tempus | 2 |
| | 5. Développement général du programme et apport d'un soutien administratif | 5.1 Fourniture d'une assistance opportune, professionnelle et efficace à la CCE | 2 |
| | 6. Bonne gestion des fonds opérationnels Tempus | 6.1 Gestion saine et efficace des fonds opérationnels Tempus dans le respect du nouveau règlement financier | 1 |

Projets proposés

| Projet n° | Pays partenaires | Titre du projet | Ressources humaines affectées au projet | Fonds alloués au projet |
|--|------------------|---|---|-------------------------|
| Soutien aux programmes communautaires et diffusion des politiques de l'UE | | | | |
| WP06-05-01 | Tous | Étude sur la coopération entre les universités et les entreprises | Pm | pm ⁷ |
| WP06-05-02 | Tous | Étude d'évaluation de l'impact de Tempus | pm | pm ⁸ |
| Sous-total | | | | |
| Total département | | | 20⁹ | pm |

⁷ Projet financé par le biais d'une convention du programme Tempus avec la DG EAC

⁸ Projet financé par le biais d'une convention du programme Tempus avec la DG EAC

⁹ Ce chiffre inclut également les ressources humaines destinées à assurer les services courants d'assistance technique au nom de la Commission

Innovation et apprentissage (activité 6)

L'ETF veille, dans l'accomplissement de son mandat de centre d'expertise en matière de réforme de l'EFPP dans les pays partenaires, à ce que ses conseils et ses activités se conforment à des normes rigoureuses en termes de contenu de l'EFPP.

Le rôle croissant de l'apprentissage tout au long de la vie et de l'agenda de Lisbonne en tant qu'objectifs des politiques communautaires, conjugués à la mise au point de nouveaux instruments d'aide aux pays partenaires pour la période 2007-2013, mettent davantage encore l'accent sur la transparence entre ces pays et les États membres, et sur des initiatives touchant l'ensemble des systèmes d'EFPP.

En 2006, la fonction d'enrichissement de l'expertise sera conjuguée au volet des projets de développement figurant dans le plan de travail, pour former un ensemble intitulé «Innovation et apprentissage». Cette fonction comprendra deux activités principales: quatre projets visant à valoriser l'innovation et l'apprentissage dans les régions partenaires de l'ETF et le cadre de développement de l'expertise de l'ETF.

L'expertise de l'ETF s'appuie largement sur l'analyse des enseignements de l'application des stratégies de réforme dans les pays partenaires. Principalement tirées des projets de développement de l'ETF, ces leçons de l'expérience servent à affiner et à enrichir les conseils que l'ETF fournit à la Commission européenne et aux pays partenaires. Cette approche permet également d'établir clairement la distinction, au niveau du programme de travail, entre les activités destinées à introduire de nouveaux éléments de réforme dans les pays partenaires et les services de soutien que l'ETF fournit à la Commission.

Les quatre projets Innovation et apprentissage visent à informer la Commission et les parties prenantes des pays partenaires de l'application d'une politique donnée dans un contexte national spécifique, et des défis que les pays partenaires auront probablement à relever dans le cadre de cette mise en œuvre, tout en offrant à l'ETF l'occasion privilégiée d'enrichir ses propres connaissances en la matière. Ces projets ont été recensés et sélectionnés dans la perspective de l'organisation, plutôt que dans la perspective régionale traditionnellement retenue – une démarche qui illustre la volonté de mettre désormais en commun des informations et des expériences de réforme relevant de contextes nationaux et régionaux différents, en vue d'optimiser, tant au niveau de la Commission que des pays eux-mêmes, les enseignements qui peuvent en être tirés.

Les quatre projets suivants ont été proposés pour 2006:

- Amélioration de l'enseignement des compétences de base, y compris l'esprit d'entreprise, dans le cadre de l'éducation tout au long de la vie des jeunes et des adultes
- Implications de la migration pour le développement de l'EFPP
- Passage de l'enseignement et la formation professionnels à la vie active
- Mesure de l'impact de la formation professionnelle continue dans les pays MEDA et en Russie

Projet 1: Amélioration de l'enseignement des compétences de base, y compris l'esprit d'entreprise, dans le cadre de l'éducation tout au long de la vie des jeunes et des adultes

Ce projet portera sur la notion de compétences de base et leurs implications pour les processus de planification et les résultats en matière d'éducation, et étudiera des stratégies et pratiques concrètes d'apprentissage capables d'assurer le développement de compétences clés chez les jeunes comme chez les adultes. Le développement des compétences de base est, en effet, un thème transversal qui concerne l'éducation et la formation de l'un et l'autre de ces groupes. Le projet étend le champ des actions déjà menées par l'ETF dans ce domaine, dans la mesure où il multiplie les niveaux et les groupes cibles et où il envisage l'apprentissage tout au long de la vie dans un contexte plus large.

Les huit compétences de base figurant sur la liste approuvée par la Commission européenne et les États membres de l'UE sont encore loin d'être systématiquement intégrées dans les normes et les cursus, y compris dans les programmes de formation des enseignants; leur diffusion au travers d'une modification des rôles des enseignants et des processus d'apprentissage reste, elle aussi, très lente. Ce premier projet vise donc à proposer des moyens de concrétiser, dans les pays partenaires, les huit compétences de base identifiées par la Commission et les États membres dans les États partenaires,

à en décrire les implications pour la réforme du système, et à illustrer et documenter des exemples de bonnes pratiques.

Projet 2: Implications de la migration pour le développement de l'EFP

Les répercussions des mouvements migratoires sur les systèmes d'EFP sont devenues, depuis quelques années, une véritable préoccupation politique. Ce deuxième projet amorce une démarche de l'ETF en vue de comprendre les liens éventuels entre les politiques d'EFP et les politiques de migration, et de déterminer les possibilités de soutien mutuel entre ces deux domaines.

Il abordera un nouveau domaine de travail et de recherche lié au développement des ressources humaines, et jettera les bases d'une analyse transrégionale par l'ETF dans le cadre d'un domaine d'action nouveau, tout en favorisant la coopération et le partage de connaissances avec d'autres organisations et institutions, et notamment avec l'Office international pour les migrations (OIM),

Le projet se penchera sur les flux migratoires, y compris les mouvements saisonniers et les tendances sectorielles, sur l'impact éventuel d'une plus grande transparence des qualifications sur les migrations, et sur les instruments Europass.

Projet 3: Transition entre l'éducation et la vie active

Le troisième projet sera consacré à l'analyse de la transition entre l'éducation et le travail dans certains pays partenaires de l'ETF, afin de mieux saisir les liens réciproques entre l'EFP et l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Il examinera plus particulièrement le processus selon lequel les jeunes développent leurs compétences et la manière dont ils sont intégrés sur le marché du travail.

Ce projet offre un instrument analytique à tous les partenaires de l'ETF. Le cadre à créer sera testé dans trois ou quatre pays partenaires appartenant, de préférence, à des régions géographiques différentes, afin de couvrir des contextes socio-économiques, des systèmes d'EFP et des systèmes de marché du travail aussi variés que possible. La priorité sera donnée aux pays qui se sont pleinement engagés dans la réforme de leurs systèmes d'enseignement, de formation et de marché du travail.

La mise en œuvre du projet devrait consolider l'expertise en matière d'analyse des contextes nationaux, sensibiliser les décideurs à des stratégies ayant fait leurs preuves en termes d'intégration des jeunes dans le système EFP et/ou sur le marché du travail, et fournir certaines orientations pour les efforts futurs.

Projet 4: Mesure de l'impact de la formation professionnelle continue dans les pays MEDA et en Russie

Ce projet vise à donner un aperçu plus large des méthodes d'évaluation de l'impact grâce aux enseignements de deux projets ETF existants, qui poursuivent des objectifs similaires, mais appliquent des méthodologies propres à leurs contextes opérationnels spécifiques. Le projet regroupe les projets relatifs à l'incidence de la formation professionnelle continue dans les pays MEDA et en Russie, afin de comparer les techniques d'évaluation de l'impact utilisées dans les deux études.

Outre la fourniture de données concernant l'impact de la formation professionnelle continue et de la formation à la gestion dans les pays concernés, le projet offrira la possibilité d'une interprétation collective de l'application des méthodes d'évaluation de l'impact, y compris les facteurs thématiques et contextuels qui déterminent le choix des techniques les plus adéquates.

Développement de l'expertise

Au titre d'action complémentaire aux quatre projets Innovation qui viennent d'être décrits, l'ETF poursuivra la mise en œuvre de son cadre de développement d'expertise, afin d'enrichir sa compréhension thématique, sa connaissance des programmes communautaires et sa familiarisation avec les contextes nationaux. Ce cadre vise à la mise en commun et à l'application pratique de l'expérience et du savoir acquis par l'ETF. Suite à son réexamen à la fin de l'année 2004, il a été élargi en vue d'englober des moyens mieux adaptés à l'appropriation et au développement des expériences et connaissances propres à l'ETF.

La fonction de développement de l'expertise est essentielle pour tous les membres du personnel de l'ETF, et tout particulièrement pour ceux qui sont chargés de mettre cette expertise à la disposition de parties prenantes extérieures. En faisant participer l'ensemble du personnel opérationnel à cette activité de développement de l'expertise et de partage des connaissances, l'ETF consolide son propre niveau d'expertise en tant qu'organisation tout en offrant des possibilités de développement et d'apprentissage au niveau individuel. Elle recourt à des instruments multiples et variés, notamment à son programme de formation et à sa bibliothèque, pour faire circuler l'expertise au sein de l'ETF, et de l'ETF vers les pays partenaires et la Commission.

Le cadre comportera, en 2006, un large éventail d'instruments regroupant des manifestations destinées à une mise en commun des connaissances, d'une part, et des activités axées sur le développement de celles-ci, d'autre part. Ces instruments comprennent la distribution de documentation thématique et stratégique, l'accès à des spécialistes extérieurs à propos de nouvelles initiatives, des échanges internes de savoir et la participation à des tournées d'étude du Cedefop. Le cadre met également l'accent sur le développement de connaissances spécialisées en rapport avec la mission de l'ETF et soutient les membres du personnel désireux d'entreprendre des études supérieures liées aux travaux de l'ETF. Il favorise par ailleurs la réalisation, par l'ETF, de publications relatives aux enseignements tirés du processus de réforme. Cette activité, placée sous la direction du comité de rédaction de l'ETF, inclut la production d'un annuaire.

Le réexamen du cadre en 2004 est également à l'origine de la création de nouveaux groupes thématiques davantage focalisés sur les grands domaines prioritaires. En 2005-2006, ces groupes thématiques se concentreront sur:

- les questions de participation à l'emploi et à l'EFP selon le sexe;
- les pratiques de gestion des connaissances;
- le développement des compétences et la mobilité dans le secteur informel;
- le programme «Éducation et formation 2010», le processus de Bologne et le cadre européen de qualifications.

L'ETF poursuivra également la création de partenariats stratégiques et favorisera les occasions d'échange et de coopération avec d'autres organisations de premier plan opérant dans son domaine d'activité, telles que la Banque mondiale, le PNUD, l'OIT et l'OCDE, et avec des agences et bailleurs de fonds engagés dans des actions bilatérales de développement et situés plus particulièrement dans les États membres.

L'ETF continue de se développer en tant qu'«organisation apprenante». Elle veille, à cette fin, à ce que le développement de l'expertise soit pleinement intégré à ses politiques générales de perfectionnement et de formation du personnel. Cette fonction devrait donc gagner en maturité et imprégner progressivement l'ensemble de l'encadrement et des activités courantes du personnel en activité.

Tableau récapitulatif des objectifs

| Objectif spécifique | Résultats escomptés | Indicateurs | Composantes/Outils | Référence du projet |
|--|--|---|---|---------------------|
| Soutenir et faciliter le renforcement permanent de l'expertise de l'ETF et de ses parties prenantes en matière d'EFP dans les domaines d'action prioritaires de l'UE | 1. Place plus large accordée aux compétences de base par les politiques et stratégies de réforme dans le contexte de l'apprentissage tout au long de la vie pour les jeunes et les adultes | <p>1.1 Document de fond décrivant, à l'intention des services de la Commission, les enseignements tirés de l'application des compétences de base à la formation professionnelle initiale et continue des jeunes et des adultes dans un certain nombre de pays partenaires.</p> <p>1.2 Documents de recherche-action rédigés par les pays participants concernant l'application de compétences de base dans des contextes locaux.</p> <p>1.3 Développement du réseau des pays partenaires en matière de partage de connaissances relatives aux compétences de base.</p> <p>1.4 Rapport de synthèse présentant les principales définitions et les principaux concepts, les modèles et des études de cas pertinentes.</p> <p>1.5 Participation de 75% du personnel géographique à un événement interne de partage des connaissances en relation avec les résultats et l'avancement du projet.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Collecte et analyse de données Rapports et analyses Réseaux Forums de discussion en ligne | WP06-53-01 |
| | 2. Identification des schémas de migration au départ de certains pays partenaires et proposition de programmes axés sur des mesures dans le domaine de l'EFP | <p>2.1 Document de fond décrivant, à l'intention des services de la Commission, les implications des mouvements migratoires sectoriels et saisonniers sur les stratégies en matière d'EFP et l'impact d'une plus grande transparence des qualifications.</p> <p>2.2 Publication d'un document d'étude consacré à l'impact de la migration sur les ressources humaines dans les trois pays;</p> <p>2.3 Réalisation d'une base de données informatisée pilote</p> <p>2.4 Création de liens/d'un réseau de collaboration entre les services publics nationaux pour l'emploi</p> <p>2.5 Participation de 75% du personnel géographique à un événement interne de partage de connaissances en relation avec les résultats et l'avancement du projet</p> | <ul style="list-style-type: none"> Collecte et analyse de données Rapports et analyses Réseaux Forums de discussion en ligne | WP06-53-02 |
| | 3. Identification de processus favorisant l'insertion des jeunes sur le marché du travail des pays partenaires | <p>3.1 Document de fond décrivant, à l'intention des services de la Commission, les enseignements des stratégies et politiques en matière de passage à la vie active adoptées dans un certain nombre de pays partenaires</p> <p>3.2 Rapports nationaux analysant la transition entre l'éducation et la vie active dans trois ou quatre pays partenaires de l'ETF; documents de pays participants concernant les stratégies de passage à la vie active</p> <p>3.3 Élaboration et publication d'un cadre conceptuel et analytique sur le thème de la transition entre l'éducation et la vie active</p> <p>3.4 Séminaires et ateliers nationaux et internationaux réunissant des experts en vue d'un échange d'expériences, ainsi que d'une discussion et d'une diffusion des résultats</p> <p>3.5 Développement du réseau de partage des connaissances des pays partenaires en matière de passage à la vie active</p> <p>3.6 Participation de 75% du personnel géographique à un événement interne de partage de connaissances en relation avec les résultats et l'avancement du projet</p> | <ul style="list-style-type: none"> Collecte et analyse de données Rapports et analyses Réseaux Ateliers techniques Séminaires à l'intention des décideurs Forums de discussion en ligne | WP06-53-03 |

| Objectif spécifique | Résultats escomptés | Indicateurs | Composantes/Outils | Référence du projet |
|---------------------|---|--|---|---------------------|
| | 4. Élaboration d'une approche consolidée de la mesure de l'impact des interventions en matière d'EFPP | 4.1 Publication des enseignements acquis par l'ETF en Russie en matière d'évaluation de l'impact 4.2 Outil économétrique destiné à mesurer l'impact de la formation continue sur la productivité des entreprises dans un certain nombre de secteurs 4.3 Événement de diffusion à l'intention d'un public varié: décideurs au niveau national et régional, fonctionnaires de la CE, formateurs, responsables des ressources humaines, autres experts 4.4 Réunions de bailleurs de fonds à l'intention des donateurs multi- et bilatéraux, des fonctionnaires de la CE, des décideurs et d'autres experts, le cas échéant 4.5 Développement du réseau de partage des connaissances des pays partenaires en matière d'évaluation de l'impact 4.6 Participation de 75% du personnel géographique à un événement interne de partage des connaissances en relation avec les résultats et l'avancement du projet. | <ul style="list-style-type: none"> • Collecte et analyse de données • Rapports et analyses • Réseaux • Ateliers techniques • Séminaires à l'intention des décideurs • Forums de discussion en ligne | WP06-53-04 |
| | 5. Capacité organisationnelle accrue de fournir des services professionnels et techniques aux parties prenantes internes et externes de l'ETF | 5.1 Participation, d'ici à fin 2006, de 80% du personnel de l'ETF à des activités de développement de l'expertise 5.2 Réalisation, d'ici à fin 2006, d'un programme de huit événements internes au moins de partage des connaissances sur la base des travaux des groupes thématiques, du département opérationnel et des projets de développement 5.3 Réexamen, d'ici à fin 2006, du système de gestion et de diffusion des connaissances 5.4 Mise sur pied par l'ETF, d'ici à fin 2006, de neuf activités au moins de développement des connaissances avec coopération et participation d'organisations extérieures 5.5 Contribution, d'ici à fin 2006, de 75% du personnel opérationnel aux publications de l'ETF en matière d'expertise, y compris l'annuaire 5.6 Avis favorable du comité de rédaction de l'ETF sur l'ensemble des publications de l'ETF relatives au développement de l'expertise (annuaire notamment) parues d'ici fin 2006 5.7 Actualisation permanente des ressources de la bibliothèque de l'ETF | <ul style="list-style-type: none"> • Collecte et analyse de données • Rapports et analyses • Groupes thématiques • Ateliers techniques • Forums de discussion en ligne | WP06-53-05 |

Projet proposé

| Projet n° | Pays partenaires | Titre du projet | Total RH (ETP) | Fonds alloués au projet |
|--------------|------------------|---|----------------|-------------------------|
| WP06-53-01 | CR, UA, SER, KOS | Amélioration de l'enseignement des compétences clés, y compris l'esprit d'entreprise, dans un contexte d'apprentissage tout au long de la vie, pour les jeunes et les adultes | 0,6 | 200 000 |
| WP06-53-02 | AL, EG, MD, TN | Implications de la migration sur l'EFP | 0,6 | 200 000 |
| WP06-53-03 | EG, RO, UA | Transition entre l'éducation et la vie active | 0,6 | 130 000 |
| WP06-53-04 | MA, RU | Mesure de l'impact de la formation professionnelle continue dans la région MED et en Russie | 0,6 | 100 000 |
| WP06-53-05 | Sans objet | Cadre de développement de l'expertise | 8,6 | 120 000 |
| Total | | | 11 | 750 000 |

Grand axe 2: Communication d'entreprise (activité 7)

Nous poursuivrons, en 2006, le développement de notre communication extérieure en vue de valoriser notre image de centre d'expertise à l'appui de la réforme de l'EFP dans les pays partenaires, et de promouvoir le rôle de l'ETF auprès des citoyens des États membres de l'UE. Cet exercice se déroulera dans le cadre de la stratégie de communication extérieure adoptée en 2004.

Notre communication externe a pour objectif global d'étayer l'élaboration de politiques et le partage de connaissances dans notre domaine de compétence et de responsabilité, d'accroître l'impact des programmes communautaires d'assistance extérieure, et de favoriser le recensement et l'échange de bonnes pratiques.

La réussite de nos activités d'information et de communication exige qu'elles soient différenciées, visibles, proactives, régulières et transparentes. L'ETF doit se distinguer en tant qu'organe de l'UE ouvert aux politiciens, aux autorités, aux organisations et au grand public, et les informations rassemblées doivent être librement mises à la disposition de la Communauté européenne.

Notre politique de communication vise à offrir une gamme équilibrée de publications et de services d'information et de communication. Cette volonté se traduira en 2006 par les actions prioritaires suivantes:

- développer plus avant la production et la diffusion d'informations de qualité sur les problématiques clés, sous la forme de publications en version imprimée et électronique, à l'intention d'un large public comprenant les décideurs, les partenaires et les praticiens;
- assurer une couverture médiatique plus large des activités de l'ETF et des questions liées à l'enseignement et de la formation professionnels en nouant des relations plus étroites avec les journalistes;
- mener des activités de promotion ciblées lors de conférences, de foires et d'expositions dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels;
- mettre en place un site web remanié et plus convivial, pouvant être largement utilisé à des fins de partage de savoir grâce à l'architecture dynamique de ses informations;
- renforcer une communication favorisant le dialogue et les échanges en face à face entre l'ETF et ses principaux publics en organisant des conférences, des manifestations et des visites.

Tableau récapitulatif des objectifs

| Objectif(s) spécifique(s) | Résultats escomptés | Indicateurs ¹⁰ | Ressources |
|---|--|--|----------------|
| | | | Total RH (ETP) |
| Diffuser l'information et encourager les échanges d'expertise, de savoir et d'expérience par le biais de publications, de l'internet, des médias, de réunions et d'autres moyens appropriés | 1. Visibilité accrue de l'ETF, de son expertise, de ses produits et de ses services auprès des décideurs, des experts, des praticiens des institutions de l'UE, des États membres, des pays partenaires de l'ETF et du grand public. | <p>1.a Publication et diffusion des résultats des travaux de l'ETF dans un certain nombre de publications et de périodiques de qualité, y compris l'Annuaire 2006 de l'ETF, les Faits marquants 2005, le rapport annuel 2005, cinq publications de prestige, plusieurs rapports régionaux et thématiques, et six périodiques (quatre lettres d'information de l'ETF et deux numéros du magazine «Live&Learn»).</p> <p>1.b Mise en place sur le site web de l'ETF d'une structure remaniée et de technologies conviviales et interactives en vue d'en faciliter l'utilisation et l'accès, ainsi que l'échange d'expertise et de savoir.</p> <p>1.c Augmentation du nombre de visiteurs du site web de l'ETF à 60 000 par mois en moyenne</p> <p>1.d Sensibilisation accrue des médias (à savoir du grand public) au rôle et aux activités de l'ETF.</p> <p>1.e Apport d'une valeur ajoutée pour l'ETF et ses parties prenantes grâce à l'organisation de réunions (réunion plénière du collège consultatif en 2006, par exemple), d'ateliers et de manifestations à Turin, dans les États membres de l'UE et dans les pays partenaires.</p> | 8 |

¹⁰ Critères RACER: Relevant (pertinents), Accepted (acceptés), Credible (crédibles), Easy (faciles), Robust (solides)

Grand axe 3: Gouvernance et conformité (activité 8)

Le soutien organisationnel sera principalement axé, en 2006, sur la définition, en étroite concertation avec la Commission, les États membres et les pays partenaires, des objectifs stratégiques et du cadre opérationnel de l'ETF pour la période couverte par les nouvelles perspectives financières, et en particulier de la stratégie à moyen terme de l'ETF pour la période 2007-2009. L'ETF déterminera, en étroite collaboration avec les organes de la Commission, le type de services et d'expertise à fournir au titre des nouveaux instruments financiers qui devraient entrer en vigueur en 2007. L'ETF s'appuiera sur son cadre stratégique pour étayer les actions préparatoires éventuellement requises dans les pays partenaires ou au niveau de sa capacité interne à répondre aux besoins et priorités de la Commission, d'une part, et les actions susceptibles de découler de la révision, attendue en 2006, du règlement du Conseil instituant l'ETF, d'autre part.

La réunion plénière du collège consultatif, prévue en juin à Turin, contribuera à la préparation de la stratégie de l'ETF au-delà de 2006 et permettra de sensibiliser davantage les pays partenaires aux politiques et programmes communautaires pour la période 2007-2013. Elle sera également l'occasion de débattre des besoins et des stratégies de réforme en matière d'EFP dans les pays partenaires, ainsi que d'examiner et de valider les approches innovatrices testées dans le cadre d'un certain nombre de projets et d'initiatives de recherche-action de l'ETF.

L'environnement réglementaire de l'ETF évolue conformément aux changements plus généraux en cours dans les principales institutions de l'UE. L'ETF s'efforcera, comme toujours, de prévoir les nouvelles exigences liées à cette évolution et s'y conformer. Elle mettra plus particulièrement l'accent sur la conformité aux normes de contrôle interne, notamment en ce qui concerne la consolidation de sa capacité d'évaluation des risques et de vérification interne. L'ETF s'attachera en outre à mieux respecter certains éléments de la réglementation de la fonction publique communautaire, notamment la directive sur la protection des données à caractère personnel, et à s'adapter à la mise à jour de la directive sur la passation de marchés publics. Elle veillera enfin à parachever la modification de ses normes comptables dans la perspective de la méthode de la comptabilité d'exercice, et à se préparer à l'adoption d'un nouveau progiciel de gestion financière développé par la Commission européenne (suite ABAC).

Une attention accrue sera accordée à l'évaluation et aux études d'impact, tant en ce qui concerne les activités et les projets de l'ETF que le développement de son expertise sur le terrain. L'évaluation externe réalisée en 2005 devrait donner lieu à une communication de la Commission en 2006. L'ETF s'inspirera des conclusions de cette évaluation externe, de même que de nouveaux rapports du service d'audit interne et de la Cour des comptes, pour définir et mettre en œuvre des plans d'action visant à améliorer son niveau de performance. Ces plans d'action et les rapports d'exécution ultérieurs seront examinés et approuvés par le conseil de direction et communiqués aux institutions concernées.

En 2005, l'ETF a pris des mesures en faveur d'une structure organisationnelle flexible, fondée sur les compétences et les équipes de projets, y compris d'un exercice de recensement des compétences. Le modèle organisationnel, qui doit être adopté en 2006, nécessitera un remaniement considérable des pratiques internes de gestion des ressources humaines, y compris un examen de la politique d'évaluation des performances, de perfectionnement et de recrutement du personnel. Dans le droit fil des attentes exprimées par le Parlement européen, cette révision tiendra plus particulièrement compte des questions liées à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'égalité des chances. Les changements nécessiteront également l'utilisation d'outils spécifiques destinés à soutenir la gestion des compétences, ainsi que des outils de gestion du suivi et d'aménagement du temps de travail, et des outils de gestion.

Au niveau de sa propre organisation, l'ETF renforcera également sa capacité à soutenir les États membres de l'UE offrant une aide aux pays partenaires dans des domaines pertinents. En étroite coopération avec le conseil de direction de l'ETF, l'agence évaluera et pilotera les initiatives visant à harmoniser l'aide internationale. La réunion plénière du collège consultatif, évoquée plus haut, sera l'occasion privilégiée de débattre d'actions conjointes éventuelles avec des bailleurs de fonds et d'autres organisations internationales en vue de promouvoir les objectifs définis dans les politiques de relations extérieures de l'UE.

Tableau récapitulatif des objectifs

| Objectif spécifique | Résultats escomptés | Indicateurs | Composantes / Outils | Ressources Total RH |
|---|---|--|--|---------------------|
| L'ETF a adopté ses objectifs stratégiques pour 2007-2009 en respectant les priorités de l'UE et le retour d'information en provenance des parties prenantes. | 1. Les objectifs stratégiques élaborés par l'ETF en concertation avec ses groupes de parties prenantes et son personnel reflètent le rôle de l'agence en vertu des nouvelles perspectives financières | 1.1 ETF Adoption par l'équipe de gestion, en février 2006 au plus tard, de l'analyse annuelle de l'environnement de travail de l'ETF 1.2 Adoption des perspectives à moyen terme pour la période 2007-2009 par le conseil de direction de l'ETF en mars 2006 au plus tard | <ul style="list-style-type: none"> Réalisation de l'analyse de l'environnement de travail de l'ETF par l'unité PM&E, et discussion de cette analyse avec l'équipe de gestion Suivi permanent de l'évolution des nouveaux instruments de relations extérieures de l'UE Dialogue permanent et plusieurs réunions avec la CE concernant l'examen du rôle et du mandat révisé de l'ETF dans le cadre des programmes externes de l'UE | 3 |
| Capacité accrue à fournir des services d'un bon rapport coût-efficacité, conformément aux réglementations de l'UE et aux besoins et exigences des clients internes et externes. | 1. Respect plus rigoureux des normes de qualité introduites par les normes de contrôle interne et, plus généralement, conformité à la réglementation de la fonction publique communautaire. | 1.1 Mise en place et suivi du plan d'action destiné à améliorer et vérifier la conformité aux normes de contrôle interne 1.2 Exécution dans les délais du plan d'audit annuel de l'ETF, et suite adéquate donnée aux recommandations. | <ul style="list-style-type: none"> Coordination du processus d'évaluation des risques Intégration par l'équipe de gestion des résultats de l'évaluation des risques et des recommandations de l'audit externe, transmission et examen de ces résultats et de ces recommandations au niveau du conseil de direction Étude préliminaire et évaluation de l'application de systèmes de gestion de la qualité à l'ETF Coordination de l'audit externe; suivi des mesures d'amélioration Facilitation du processus d'évaluation externe, élaboration et approbation d'un plan d'action basé sur les recommandations de la Commission Information régulière du conseil de direction concernant le suivi de la mise en œuvre du plan d'action | 4 |
| | 2. Les activités opérationnelles de l'ETF font l'objet d'une évaluation et d'un suivi conformes à sa politique interne en la matière, et les mesures destinées à les améliorer sont appliquées | 2.1 Présentation au conseil de direction du rapport annuel d'évaluation de l'ETF, et approbation de mesures d'amélioration | | |
| | 3. Le plan d'action de l'ETF tient compte des conclusions du rapport d'évaluation externe | 3.1 Adoption par le conseil de direction du plan d'action de l'ETF en matière d'évaluation externe avec rapports réguliers concernant sa mise en œuvre | | |

| Objectif spécifique | Résultats escomptés | Indicateurs | Composantes / Outils | Ressources Total RH |
|--|---|---|--|---------------------|
| L'ETF contribue à la coordination de l'aide communautaire aux pays partenaires. | 1. Les États membres de l'UE et les organisations internationales collaborent activement avec l'ETF en vue de réaliser les objectifs de la politique communautaire de relations extérieures relevant de l'EFP | 1.1 Nombre d'États membres et d'organisations internationales coopérant aux activités opérationnelles de l'ETF 1.2 Nombre de projets conjoints | <ul style="list-style-type: none"> • Coordination des relations avec d'autres bailleurs de fonds • Rapports coordonnés concernant les activités et les projets conjoints • Meilleure connaissance des activités et de l'expertise de l'ETF parmi les bailleurs de fonds | 1 |
| Efficacité et efficience accrues des approches organisationnelles de gestion de l'ETF | 1. Les politiques et pratiques de gestion des RH soutiennent une structure flexible basée sur la notion d'équipe | 1.1 Révision des politiques de gestion des RH (PAS, PDP, politiques de recrutement et de promotion, notamment), conformément aux objectifs organisationnels et aux priorités institutionnelles de l'UE 1.2 Recensement et mise à jour des compétences de l'ETF | | 16 |
| | 2. La gestion financière de l'ETF est conforme aux pratiques de l'UE. | 2.1 Adoption réussie de la méthode de comptabilité d'exercice 2.2 L'ETF est prête à utiliser la suite ABAC de la CE | | |
| La gestion des organes statutaires de l'ETF est efficace et efficiente, conformément à leur mandat et leur règlement intérieur | 1. Activités réglementées, orientées et étayées grâce à la contribution active des organes statutaires | 1.1 Preuve par les procès-verbaux du conseil de direction de l'ETF de l'adoption des documents statutaires et de la participation active des membres 1.2 Prise en compte du contenu du procès-verbal de la réunion plénière 2006 du collège consultatif pour fixer les priorités géographiques et thématiques de l'ETF pour la période 2007-2009 1.3 Communication au conseil de direction des avis du collège consultatif concernant le programme de travail annuel et les progrès en matière d'EFP. | <ul style="list-style-type: none"> • Coordination des relations avec les membres du collège consultatif et du conseil de direction • Coordination de l'ordre du jour et des documents du conseil de direction avec la Commission • Établissement de procès-verbaux des réunions du conseil de direction • Intégration de la contribution du collège consultatif dans le cycle de programmation 2007-2009 | 1 |

Projets proposés

| Projet n° | Pays partenaires | Titre du projet | Ressources humaines affectées au projet | Fonds alloués au projet |
|----------------------|------------------|-------------------------------|---|-------------------------|
| WP06-73-01 | Tous | Collège consultatif | 3 | 450 000 |
| WP06-73-02 | Tous | Évaluation | 1 | 250 000 |
| WP06-73-03 | Tous | Audit | 1 | 125 000 |
| WP06-73-04 | Tous | Coopération en matière d'aide | pm | pm |
| Total général | | | 25¹¹ | 825 000 |

¹¹ Ce chiffre tient compte des ressources humaines affectées aux projets spécifiques et à la fourniture de services courants dans le domaine de la gouvernance et la conformité, par exemple la gestion stratégique, la gestion des compétences et du personnel, la gestion financière et des marchés

Grand axe 4 Gestion de l'infrastructure (activité 9)

Le programme de travail ETF 2006 s'inscrit dans un contexte de renouvellement progressif et permanent de l'infrastructure et de l'équipement de l'ETF au fur et à mesure qu'ils arrivent au terme de leur cycle de vie. L'entretien et la modernisation des locaux et de l'infrastructure technique de l'ETF constituent un des objectifs permanents de l'administration au nombre desquels figurent le recours aux technologies de télécommunication et de traitement des données destinées à faciliter la réalisation des activités opérationnelles et la diffusion des produits de l'ETF.

Tableau récapitulatif des objectifs

| Objectif(s) spécifique(s) | Résultats escomptés | Indicateurs ¹² | Ressources |
|---|--|--|----------------|
| | | | Total RH (ETP) |
| Capacité accrue à fournir des services administratifs d'un bon rapport coût-efficacité, meilleure réactivité aux besoins des clients internes et externes | Continuité des services et maintien de l'efficacité dans un environnement en mutation, y compris l'entretien des locaux et de l'infrastructure technique | Modernisation des locaux et des services techniques de l'ETF en fonction des besoins de l'organisation et conformément à son cadre réglementaire | 8 |

¹² Critères RACER: Relevant (pertinents), Accepted (acceptés), Credible (crédibles), Easy (faciles), Robust (solides)

ANNEXE 1: Plan d'évaluation de l'ETF

1. Évaluation des activités de l'ETF et de leur impact

Compte tenu des deux années d'expérience avec la politique de suivi et d'évaluation de l'ETF et de la mise en œuvre des programmes de suivi et d'évaluation 2004 et 2005, nous proposons les principales lignes de conduite suivantes pour les activités de l'ETF en matière d'évaluation en 2006:

1.1 Évaluation des activités du programme de travail de l'ETF

- Évaluation de projets (1)
- Évaluation de pays (1-2)
- Soutien d'autres évaluations en fonction des besoins du département opérationnel
- Diffusion des résultats des évaluations

Le choix des projets et des pays à évaluer sera influencé par les critères évoqués dans la politique de suivi et d'évaluation de l'ETF, les conclusions du programme d'évaluation 2005, les résultats de l'évaluation externe de l'ETF et par les perspectives de développement stratégique de l'ETF définies en coopération avec le conseil de direction de l'ETF.

1.2 Évaluation de l'impact

Des travaux de recherche seront entrepris sur les méthodes d'évaluation de l'impact de différents types d'assistance et de programmes dans le domaine de l'EFP. Cette étude consistera à dresser un inventaire, effectuer des études de cas, élaborer des lignes directrices et des outils adaptés au secteur, assurer la formation du personnel de l'ETF et diffuser les lignes directrices et les publications de l'ETF consacrées à ce sujet.

Les études de cas de l'impact des projets et programmes d'EFP sur la société et sur le développement socio-économique peuvent être réalisées en mettant plus particulièrement l'accent sur des questions telles que la réduction de la pauvreté, l'égalité des sexes et les minorités.

La collaboration et la réalisation de travaux conjoints avec d'autres bailleurs de fonds et les parties prenantes concernées feront l'objet d'un examen.

L'étude contribuera à accroître le capital de connaissances et de compétences de l'ETF dans le domaine de l'évaluation de l'impact et contribuera de ce fait à élargir la diversité des services que l'ETF peut rendre à la Commission et aux États membres.

1.3. Révision et adoption d'une nouvelle politique de suivi et d'évaluation de l'ETF d'ici à fin 2006.

L'actuelle politique de suivi et d'évaluation 2004-2006 a été adoptée par le conseil de direction en mars 2004. Elle fera l'objet d'un examen sur la base des résultats des différentes initiatives de suivi et d'évaluation lancées depuis 2004, et une politique révisée pour les trois années à venir sera soumise au conseil d'ici la fin de 2006.

2. Évaluation externe de l'ETF

L'évaluation externe réglementaire de l'ETF effectuée par la DG EAC conformément au règlement du Conseil sera finalisée à la fin de 2005. L'ETF tiendra compte des enseignements tirés de cet exercice et des recommandations faites par les évaluateurs pour la planification et la gestion des opérations.

Les conclusions de l'évaluation viennent au moment voulu pour alimenter la planification des travaux de l'ETF dans le cadre du nouvel instrument financier à partir de 2007.

ANNEXE 2: Coopération ETF / Cedefop

Introduction

1. Le Cedefop et l'ETF ont une expertise complémentaire et bien que les deux agences œuvrent dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels, il n'y a pas de chevauchement fonctionnel entre leurs activités. L'ETF utilise le Cedefop comme source d'informations et de meilleures pratiques en ce qui concerne l'EFP et le marché du travail dans les pays de l'UE et ceux de l'EEE pour soutenir les réformes économiques et sociales dans les pays tiers. De son côté, le Cedefop bénéficie de l'expérience et des connaissances de l'ETF, aussi bien dans les pays candidats que dans les autres pays partenaires. En cas de besoin, l'une et l'autre joignent leurs forces pour apporter un soutien technique et scientifique à l'UE et l'aider à atteindre ses objectifs.
2. Les deux agences ont commencé à travailler ensemble en 1997 et ont créé, en 2001, un cadre définissant la portée, les principes, les priorités et les modalités de consolidation de leur coopération¹³ et de clarification du rôle de chacune en vue de préparer les pays adhérents et les pays candidats à l'adhésion de la manière la plus efficace et effective possible.
3. Sur la base des résultats de leur coopération, les priorités et méthodes applicables aux travaux conjoints des deux agences en 2006 seront le reflet de la nouvelle réalité issue du communiqué de Maastricht et de l'élargissement prévu de l'Union européenne visant à accueillir deux nouveaux États membres en 2007.
4. En 2006, la coopération entre les deux agences sera axée sur la Bulgarie, la Roumanie, la Croatie et la Turquie dans les domaines prioritaires suivants:
 - faciliter leur participation à l'élaboration de stratégies et aux programmes d'EFP communautaires connexes;
 - les aider à se familiariser et, le cas échéant, à se préparer à une pleine participation aux activités et aux réseaux du Cedefop d'ici la date de l'adhésion;
 - mettre en œuvre la stratégie de sortie/entrée pour la Roumanie et la Bulgarie.

Toutefois, en ce qui concerne la stratégie de familiarisation et plus particulièrement l'intégration progressive des pays candidats dans les travaux du Cedefop, il y a une différence entre ces deux pays candidats dont le processus d'adhésion est déjà en route (Bulgarie et Roumanie) et ceux pour lesquels cette question est toujours en attente (Croatie) ou à considérer dans une perspective de plus long terme (Turquie).
5. Les deux agences vont également renforcer leur coopération générale et thématique en:
 - continuant d'organiser régulièrement des manifestations de mise en commun des connaissances entre leurs experts;
 - faisant participer les experts de l'ETF aux activités de développement thématique dans les États membres et les pays EEE;
 - associant les experts du Cedefop à la diffusion concernant l'évolution de la politique européenne en matière d'EFP dans les pays candidats, dans ceux de l'Europe du Sud-Est et dans d'autres pays partenaires de l'ETF.

Faciliter la participation des pays candidats à l'élaboration des stratégies communautaires

Les pays candidats, et plus particulièrement la Bulgarie et la Roumanie, ont déjà coopéré avec le Cedefop et ont manifesté un intérêt particulier pour la poursuite de cette coopération, notamment dans le cadre d'activités qui ont déjà été prises en considération.

Le Cedefop et l'ETF soutiennent la Commission européenne pour la mise en œuvre et le suivi des actions liées au programme de travail «Éducation et formation 2010», plus particulièrement en ce qui concerne l'accroissement de la coopération européenne en matière d'EFP (processus de

¹³ Voir http://www.CEDEFOP.eu.int/download/current_act/CEDEFOP_ETF_0601.doc

Copenhague). Ils contribuent notamment à la diffusion des messages du communiqué de Maastricht et de la déclaration de Copenhague, à la mise en œuvre de la décision du Parlement européen et du Conseil concernant le cadre unique pour la transparence des qualifications et des compétences (Europass), et au processus de consultation sur la proposition de la Commission européenne en faveur d'un cadre européen de qualifications (CEQ). L'ETF et le Cedefop offrent également un soutien technique à la Commission pour la préparation du rapport conjoint de 2006 et participe au nouveau groupe de coordination du programme de travail «Éducation et formation 2010» (ETCG).

Il faut accorder une aide supplémentaire aux pays candidats pour leur permettre d'intégrer les conclusions et les recommandations de la seconde phase du programme de travail «*Éducation et formation 2010*» en soutenant leur participation au système d'activités d'apprentissage par les pairs (PLA) ainsi que le suivi du communiqué de Maastricht pour ce qui est de l'actualisation du cadre des priorités pour la réforme des systèmes nationaux d'EFP et le développement du marché du travail européen, et pour contribuer à la bonne préparation de la Conférence de Copenhague en 2006.

Plus précisément, les deux agences vont continuer de collaborer dans les domaines suivants:

1. système de connaissances sur les bons exemples de politique et de pratique de l'apprentissage tout au long de la vie: les deux agences vont coopérer avec la Commission européenne et d'autres partenaires au recensement et au transfert de bons exemples de politique et de pratique d'apprentissage tout au long de la vie (y compris des exemples provenant des nouveaux États membres et des pays candidats) contribuant à organiser l'intégration et la mise à jour des initiatives en matière de stratégie nationale;
2. Europass: l'ETF et le Cedefop vont continuer d'aider les pays candidats à préparer la mise en œuvre de la décision relative à Europass, y compris à promouvoir l'utilisation des instruments Europass par les personnes et à participer au réseau européen des correspondants Europass;
3. CEQ et crédits d'apprentissage: l'ETF et le Cedefop vont soutenir les travaux de la Commission sur la création d'un cadre européen de qualification, d'un système de transfert de crédits pour l'EFP (ECVET) et, plus tard, d'un système de transfert de crédits pour l'apprentissage tout au long de la vie, en contribuant activement aux processus de consultation engagés par la Commission, ainsi qu'à des activités appropriées de diffusion;
4. assurance qualité en EFP: l'ETF, en collaboration avec la Commission et le Cedefop, continuera de sensibiliser et d'informer les pays sur l'avancement et les résultats des travaux effectués dans ce domaine, et de fournir un soutien approprié aux pays souhaitant poursuivre ou commencer la mise en œuvre pilote du cadre commun d'assurance qualité, notamment par le biais du système d'activités d'apprentissage par les pairs;
5. orientation et conseils: à partir des résultats et des recommandations de la résolution du Conseil sur l'orientation tout au long de la vie, l'ETF et le Cedefop continueront de coopérer avec la Commission européenne pour soutenir la participation des pays candidats à la poursuite de la coopération et des échanges européens, ainsi que d'instruire leurs politiques nationales des objectifs définis dans la résolution;
6. suivi du communiqué de Maastricht: la coopération sera également maintenue pour soutenir la mise en œuvre de la carte de route de la communication de la Commission sur le projet de rapport 2006, pour tenir compte d'autres domaines prioritaires auxquels le communiqué de Maastricht a donné lieu et pour contribuer à la préparation de la conférence d'Helsinki à la fin de 2006;
7. apprentissage électronique et compétences électroniques, certification électronique: la coopération entre l'ETF et le Cedefop sera également élargie aux échanges d'informations sur l'apprentissage et les compétences électroniques, la certification électronique et les activités connexes en vue de la future intégration des deux pays candidats (et le cas échéant, des pays balkaniques occidentaux) dans les programmes d'action (eEurope et eLearning).

Dialogue social

Le Cedefop et l'ETF continueront d'unir leurs efforts afin de favoriser la participation des partenaires sociaux des pays candidats à la mise en œuvre du cadre d'actions pour le développement des compétences et des qualifications tout au long de la vie accepté par les partenaires sociaux européens en 2002. Ils offriront également un soutien à ces derniers dans l'exécution de leur programme de travail, notamment grâce à une approche sectorielle placée sous le signe de la priorité à l'élargissement.

Dans cette optique, ils ont l'intention d'organiser une conférence sur le partenariat social dans le cadre de l'approche sectorielle pour les qualifications et les compétences, conférence à laquelle participeront les pays candidats et les pays en phase de pré-adhésion.

Soutien continu aux pays candidats pour la participation au Cedefop

Le Cedefop continuera de tirer parti de l'expérience de l'ETF pour accentuer la participation des pays candidats aux activités suivantes:

(a) Transmission de données

L'ETF et le Cedefop continueront d'offrir un soutien adéquat à la familiarisation des observatoires nationaux de l'ETF dans les pays candidats avec les activités ReferNet du Cedefop. L'objectif est de s'assurer que les pays seront prêts à agir comme membres du réseau après l'adhésion. Les deux agences continueront de travailler en étroite coopération avec Eurydice pour assurer la compatibilité des structures de transmission de données.

(b) Statistiques et indicateurs

L'ETF et le Cedefop continueront de participer aux travaux méthodologiques de la Commission européenne sur les indicateurs et les critères ainsi qu'au suivi des objectifs des systèmes d'éducation et de formation en Europe. Les deux agences continueront de suivre les activités du groupe de travail Eurostat (statistiques sur l'éducation et la formation) et de la DG EAC (groupe permanent sur les indicateurs et les critères).

(c) Participation des pays candidats au programme de visites d'étude Leonardo da Vinci

En 2006, le Cedefop organisera des visites d'étude dans les pays candidats encourageant l'apprentissage mutuel et par les pairs. L'ETF, tirant parti de son réseau et de son expérience, continuera d'offrir un soutien à la participation des pays candidats au programme et au recensement de personnes qui, dans les pays candidats, pourraient apporter leur contribution aux visites/séminaires. L'ETF contribuera également à analyser les résultats des visites et à fournir des informations pour le séminaire de synthèse.

(d) Soutien de la coopération à la recherche

Le troisième rapport de recherche «Apprendre : une valeur sûre» sur l'impact de l'éducation et de la formation (publié par le Cedefop en 2004), préparé avec la participation de l'ETF et de chercheurs de ces pays, sera diffusé et actualisé en 2006.

L'ETF et les pays candidats continueront de participer aux travaux de recherche du Cedefop par le biais de leur participation à la Revue européenne «Formation professionnelle», aux réunions Agora, à Skillsnet (réseau de détection précoce des besoins de compétences), et l'Arène de recherche du Cedefop (Cedra).

(e) Réseaux du Cedefop

L'ETF et le Cedefop continueront de faciliter la participation des pays candidats aux réseaux du Cedefop, notamment au réseau Training of trainers network - TTnet (Formation des formateurs) et au réseau Skillsnet.

(f) Gestion de l'information et des connaissances

La coopération visant à renforcer les échanges électroniques d'informations va se poursuivre, notamment grâce à l'établissement de liens plus systématiques entre le Village européen de la formation (ETV) du Cedefop et le site web de l'ETF. L'ETF et le Cedefop feront connaître le Village européen de la formation dans les pays candidats pour qu'ils aient plus facilement accès aux informations relatives à l'enseignement et la formation professionnels dans l'UE et accroissent leur participation aux activités du Cedefop.

Les deux agences vont également continuer de collaborer avec Eurydice sur la documentation et la terminologie de manière à améliorer la mise en commun des ressources et la compatibilité des outils.

Le Cedefop et l'ETF accorderont une attention particulière à l'organisation de manifestations conjointes lors de la présidence de l'Autriche et celle de la Finlande. La participation du Cedefop et de l'ETF au suivi de l'avancement des processus de Copenhague et de Maastricht prévus sous la présidence finlandaise en 2006 revêt une importance particulière, en tant que cadre directeur, pour la coopération des deux agences en 2006-07.

ANNEXE 3: Tableaux par pays

Europe orientale, Caucase et Asie centrale

| | Soutien aux programmes communautaires | Renforcement des capacités, information et analyse pour les pays partenaires | Projets en matière d'innovation et d'apprentissage |
|-----------------------------|--|--|---|
| Fédération de Russie | <p>Projet Tacis «Programme de formation à la gestion IV» (PA 2002-3): suivi</p> <p>Projet Tacis «Formation professionnelle et ressources en main d'œuvre à Kaliningrad» (PA 2004): suivi</p> <p>Projet Tacis «Compétences électroniques (e-skills) pour les PME russes – phases I & II» (Baltique/PA 2002 et 2003): suivi</p> <p>Programmation de l'IEVP: apport ponctuel d'expertise aux plans d'action et autres documents de programmation relevant de l'instrument européen de voisinage et de partenariat</p> <p>Diffusion des politiques de l'UE: processus de Bologne et programme «Éducation et formation 2010»</p> | <p>Conseils pour l'établissement de politiques nouvelles et renforcement des capacités:</p> <p>Conseils stratégiques à l'appui des processus de réforme de l'enseignement et de la formation professionnels (suite)</p> <p>cadres nationaux de qualification (suite)</p> | Évaluation de l'impact en formation professionnelle continue |
| Belarus | <p>Programmation de l'IEVP: apport ponctuel d'expertise aux plans d'action et autres documents de programmation relevant de l'instrument européen de voisinage et de partenariat</p> | | |
| Ukraine | <p>Projet Tacis «Programme de formation à la gestion IV» (PA 2002-3): suivi</p> <p>Projet Tacis «Renforcement de la gestion régionale de l'enseignement et de la formation professionnels» (PA 2004): suivi</p> <p>Projet Tacis «Création d'un système de formation permanente sur le lieu de travail» (PA 2003): suivi et évaluation à mi-parcours</p> <p>Projet Tacis «Soutien à la réforme de l'enseignement et de la formation professionnels» (PA 2005-06): conception et suivi du projet</p> <p>Programmation de l'IEVP: apport ponctuel d'expertise aux plans d'action et autres documents de programmation relevant de l'instrument européen de voisinage et de partenariat</p> <p>Diffusion des politiques de l'UE: processus de Bologne et programme «Éducation et formation 2010»</p> | <p>Conseils pour l'établissement de politiques nouvelles et renforcement des capacités:</p> <p>Conseils stratégiques à l'appui des processus de réforme de l'enseignement et de la formation professionnels (suite)</p> <p>cadres nationaux de qualification (suite)</p> | <p>Passage de l'EFP à la vie active</p> <p>Compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie</p> |
| Moldova | <p>Programmation de l'IEVP: apport ponctuel d'expertise aux plans d'action et autres documents de programmation relevant de l'instrument européen de voisinage et de partenariat</p> <p>Diffusion des politiques de l'UE: processus de Bologne et programme «Éducation et formation 2010»</p> | <p>Conseils pour l'établissement de politiques nouvelles et renforcement des capacités:</p> <p>Conseils stratégiques à l'appui des processus de réforme de l'enseignement et de la formation professionnels (suite)</p> | Répercussions de la migration sur l'évolution de l'EFP |
| Azerbaïdjan | <p>Projet Tacis «Stratégie de réforme de l'enseignement et de la formation professionnels» (PA 2006): conception et suivi du projet</p> <p>Programmation de l'IEVP: apport ponctuel d'expertise aux plans d'action et autres documents de programmation relevant de l'instrument européen de voisinage et de partenariat</p> | <p>Conseils pour l'établissement de politiques nouvelles et renforcement des capacités:</p> <p>Conseils stratégiques à l'appui des processus de réforme de l'enseignement et de la formation professionnels (suite)</p> <p>cadres nationaux de qualification (suite)</p> | |

| | Soutien aux programmes communautaires | Renforcement des capacités, information et analyse pour les pays partenaires | Projets en matière d'innovation et d'apprentissage |
|---------------------|--|---|---|
| Géorgie | <i>Projet Tacis «Conseiller pour la réforme et la législation dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels» (budget pour les conseils à l'établissement de politiques nouvelles): apport ponctuel d'expertise Programmation de l'IEVP: apport ponctuel d'expertise aux plans d'action et autres documents de programmation relevant de l'instrument européen de voisinage et de partenariat</i> | <i>Conseils pour l'établissement de politiques nouvelles et renforcement des capacités: Conseils stratégiques à l'appui des processus de réforme de l'enseignement et de la formation professionnels (suite) cadres nationaux de qualification (suite)</i> | |
| Arménie | <i>Programmation de l'IEVP: apport ponctuel d'expertise aux plans d'action et autres documents de programmation relevant de l'instrument européen de voisinage et de partenariat</i> | <i>Conseils pour l'établissement de politiques nouvelles et renforcement des capacités: Conseils stratégiques à l'appui des processus de réforme de l'enseignement et de la formation professionnels (suite) cadres nationaux de qualification (suite)</i> | |
| Tadjikistan | <i>Projet Tacis «Mettre l'enseignement et la formation professionnels en relation avec le marché du travail – Phase I» (PA 2002): suivi et évaluation à l'achèvement du projet Projet Tacis «Liaison du système d'enseignement et de formation professionnels au marché de l'emploi – Phase II» (PA 2004): conception et suivi du projet (à confirmer) Projet Tacis «Augmentation des revenus individuels et amélioration de la qualité de la vie dans la région de Khatlon» (PA 2002): conseils ponctuels d'experts pour les composantes relatives à l'IEFP Programmation de l'ICDCE: apport ponctuel d'expertise aux plans d'action et autres documents de programmation relevant de l'instrument de coopération au développement et de coopération économique</i> | <i>Conseils pour l'établissement de politiques nouvelles et renforcement des capacités: Conseils stratégiques à l'appui des processus de réforme de l'enseignement et de la formation professionnels (suite) cadres nationaux de qualification (suite) Développement des compétences dans une perspective de réduction de la pauvreté (suite)</i> | |
| Kazakhstan | <i>Programmation de l'ICDCE: apport ponctuel d'expertise aux plans d'action et autres documents de programmation relevant de l'instrument de coopération au développement et de coopération économique</i> | <i>Conseils pour l'établissement de politiques nouvelles et renforcement des capacités: cadres nationaux de qualification (suite) Développement des compétences dans une perspective de réduction de la pauvreté (suite)</i> | |
| Kirghizistan | <i>Projet Tacis «Appui à l'élaboration d'une politique de l'emploi au Kirghizistan» (PA 2003): suivi et évaluation à mi-parcours Programmation de l'ICDCE: apport ponctuel d'expertise aux plans d'action et autres documents de programmation relevant de l'instrument de coopération au développement et de coopération économique</i> | <i>Conseils pour l'établissement de politiques nouvelles et renforcement des capacités: cadres nationaux de qualification (suite) Développement des compétences dans une perspective de réduction de la pauvreté (suite)</i> | |
| Ouzbékistan | <i>Projet Tacis «Partenariat social en matière d'IEFP – Phase I» (PA 2002): apport ad hoc de conseils d'experts Projet Tacis «Partenariat social en matière d'IEFP – Phase II: étude du projet et apport ponctuel d'expertise (PA 2004) (à confirmer) Programmation de l'ICDCE: apport ponctuel d'expertise aux plans d'action et autres documents de programmation relevant de l'instrument de coopération au développement et de coopération économique</i> | <i>Conseils pour l'établissement de politiques nouvelles et renforcement des capacités: cadres nationaux de qualification (suite) Développement des compétences dans une perspective de réduction de la pauvreté (suite)</i> | |

Région méditerranéenne

| | Soutien aux programmes communautaires et diffusion des politiques de l'UE | Renforcement des capacités, information et analyse pour les pays partenaires | Projets en matière d'innovation et d'apprentissage |
|----------------|---|--|--|
| Maroc | <p>Apport ponctuel d'expertise à la programmation de l'IEVP (suite 2005)</p> <p>Étude des pratiques des bailleurs de fonds en matière d'approche sectorielle (suite 2005)</p> <p>Diffusion des politiques et produits de l'UE</p> <p>Mise en œuvre du programme ETE pour le compte de la CE (suite 2005)</p> | <p>Fonction observatoire (suite 2005)</p> <p>Diffusion d'une étude ETF/BM sur le développement des compétences dans la perspective de l'économie du savoir</p> | Évaluation de l'impact en formation professionnelle continue |
| Algérie | <p>Apport ponctuel d'expertise à la programmation de l'IEVP (suite 2005)</p> <p>Étude des pratiques des bailleurs de fonds en matière d'approche sectorielle (suite 2005)</p> <p>Diffusion des politiques et produits de l'UE</p> <p>Mise en œuvre du programme ETE pour le compte de la CE (suite 2005)</p> | <p>Fonction observatoire: soutien au CEREQ</p> <p>Financement des systèmes d'enseignement et de formation professionnels (suite 2005)</p> <p>Qualifications nationales (suite 2005)</p> <p>Diffusion d'une étude ETF/BM sur le développement des compétences dans la perspective de l'économie du savoir</p> | Évaluation de l'impact en formation professionnelle continue |
| Tunisie | <p>Soutien à l'étude du programme d'appui à la politique sectorielle en matière d'enseignement et de formation professionnels (suite 2005)</p> <p>Apport ponctuel d'expertise à la programmation de l'IEVP (suite 2005)</p> <p>Étude des pratiques des bailleurs de fonds en matière d'approche sectorielle (suite 2005)</p> <p>Diffusion des politiques et produits de l'UE</p> <p>Mise en œuvre du programme ETE pour le compte de la CE (suite 2005)</p> | <p>Financement des systèmes d'enseignement et de formation professionnels (suite 2005)</p> <p>Qualifications nationales (suite 2005)</p> <p>Diffusion d'une étude ETF/BM sur le développement des compétences dans la perspective de l'économie du savoir</p> | Répercussions de la migration sur l'évolution de l'EFPP |
| Égypte | <p>Apport ponctuel d'expertise à la programmation de l'IEVP (suite 2005)</p> <p>Étude des pratiques des bailleurs de fonds en matière d'approche sectorielle (suite 2005)</p> <p>Diffusion des politiques et produits de l'UE</p> <p>Mise en œuvre du programme ETE pour le compte de la CE (suite 2005)</p> | | Répercussions de la migration sur l'évolution de l'EFPP Passage de l'EFPP à la vie active |

| | Soutien aux programmes communautaires et diffusion des politiques de l'UE | Renforcement des capacités, information et analyse pour les pays partenaires | Projets en matière d'innovation et d'apprentissage |
|-------------------------------------|---|---|---|
| Jordanie | <p>Étude des questions liées à l'enseignement et la formation professionnels / au marché du travail en Jordanie (suite 2005)</p> <p>Apport ponctuel d'expertise à la programmation de l'IEVP (suite 2005)</p> <p>Étude des pratiques des bailleurs de fonds en matière d'approche sectorielle (suite 2005)</p> <p>Diffusion des politiques et produits de l'UE</p> <p>Mise en œuvre du programme ETE pour le compte de la CE (suite 2005)</p> | <p>Fonction observatoire (suite 2005)</p> <p>Financement des systèmes d'enseignement et de formation professionnels (suite 2005)</p> <p>Qualifications nationales (suite 2005)</p> <p>Diffusion d'une étude ETF/BM sur le développement des compétences dans la perspective de l'économie du savoir</p> | |
| Cisjordanie et Bande de Gaza | <p>Diffusion des conclusions du rapport national 2005 concernant l'enseignement et la formation professionnels / le marché du travail</p> <p>Apport ponctuel d'expertise à la programmation de l'IEVP (suite)</p> <p>Étude des pratiques des bailleurs de fonds en matière d'approche sectorielle (suite 2005)</p> <p>Diffusion des politiques et produits de l'UE</p> <p>Mise en œuvre du programme ETE pour le compte de la CE (suite 2005)</p> | <p>Fonction observatoire</p> <p>Qualifications nationales (suite 2005)</p> <p>Diffusion d'une étude ETF/BM sur le développement des compétences dans la perspective de l'économie du savoir</p> | |
| Israël | <p>Apport ponctuel d'expertise à la programmation de l'IEVP (suite)</p> <p>Étude des pratiques des bailleurs de fonds en matière d'approche sectorielle (suite 2005)</p> <p>Diffusion des politiques et produits de l'UE</p> <p>Mise en œuvre du programme ETE pour le compte de la CE (suite 2005)</p> | <p>Diffusion d'une étude ETF/BM sur le développement des compétences dans la perspective de l'économie du savoir</p> | |

| | Soutien aux programmes communautaires et diffusion des politiques de l'UE | Renforcement des capacités, information et analyse pour les pays partenaires | Projets en matière d'innovation et d'apprentissage |
|---|---|---|---|
| Liban | <p>Apport ponctuel d'expertise à la programmation de l'IEVP (suite)</p> <p>Étude des pratiques des bailleurs de fonds en matière d'approche sectorielle (suite 2005)</p> <p>Diffusion des politiques et produits de l'UE</p> <p>Mise en œuvre du programme ETE pour le compte de la CE (suite 2005)</p> | <p>Diffusion d'une étude ETF/BM sur le développement des compétences dans la perspective de l'économie du savoir</p> | |
| Syrie | <p>Apport ponctuel d'expertise à la programmation de l'IEVP (suite)</p> <p>Étude des pratiques des bailleurs de fonds en matière d'approche sectorielle (suite 2005)</p> <p>Diffusion des politiques et produits de l'UE</p> <p>Mise en œuvre du programme ETE pour le compte de la CE (suite 2005)</p> | <p>Fonction observatoire (suite 2005)</p> <p>Diffusion d'une étude ETF/BM sur le développement des compétences dans la perspective de l'économie du savoir</p> | |
| Récapitulation des activités régionales/ multipays (coopération Sud-Sud) | | | |
| | Soutien aux programmes communautaires et diffusion des politiques de l'UE | Renforcement des capacités, information et analyse pour les pays partenaires | Projets en matière d'innovation et d'apprentissage |
| | <p>Étude des pratiques des bailleurs de fonds en matière d'approche sectorielle (suite 2005)</p> <p>Diffusion des politiques et produits de l'UE</p> <p>Mise en œuvre du programme ETE pour le compte de la CE (suite 2005)</p> | <p>Qualifications nationales (ALG, TN, EG, PNA, JOR)</p> <p>Financement des systèmes d'enseignement et de formation professionnels (ALG, TN, EG, JOR) (suite 2005)</p> <p>Diffusion d'une étude ETF/BM sur le développement des compétences dans la perspective de l'économie du savoir</p> | |

Europe du Sud-Est

| | Soutien aux programmes communautaires | Renforcement des capacités, information et analyse pour les pays partenaires | Projets en matière d'innovation et d'apprentissage |
|--|--|--|--|
| Albanie | <p>CARDS 2002 – Réforme de l'enseignement et de la formation professionnels (1,5 million EUR)</p> <p>CARDS 2003 - Réforme de l'enseignement et de la formation professionnels (1,4 million EUR)</p> <p>CARDS 2004 – Création d'un système décentralisé d'enseignement et de formation professionnels et d'apprentissage tout au long de la vie (3 millions EUR)</p> <p>CARDS 2006 – Réforme de l'enseignement et de la formation professionnels (III)</p> <p>Apport d'expertise à la programmation de l'instrument de pré-adhésion</p> <p>Diffusion des politiques de l'UE: processus de Lisbonne/programme «Éducation et formation 2010»</p> | <p>Projet Examen par les pairs</p> <p>Réseau Europe du Sud-Est pour la formation des enseignants</p> | Répercussions de la migration sur l'évolution de l'EFP |
| Bosnie-et-Herzégovine | <p>CARDS 2004 – Projet en matière d'enseignement et de formation professionnels (2 millions EUR)</p> <p>CARDS- Secteur économique (1,5 million EUR)</p> <p>CARDS 2005 – Projet en matière d'emploi (500 000 EUR) à confirmer</p> <p>CARDS 2006 – Projet en matière d'emploi (1,5 million EUR) à confirmer</p> <p>Apport d'expertise à la programmation de l'instrument de pré-adhésion</p> <p>Diffusion des politiques de l'UE: processus de Lisbonne/programme «Éducation et formation 2010»</p> | Réseau Europe du Sud-Est pour la formation des enseignants | |
| Ancienne République yougoslave de Macédoine | <p>Projet CARDS 2002 – Fonds pour l'EFP</p> <p>CARDS 2003 – Troisième projet en matière d'EFP (1 million EUR)</p> <p>CARDS 2004 - Quatrième projet en matière d'EFP (1,5 million EUR)</p> <p>CARDS 2004 – Projet EMPL 2 (1 million EUR)</p> <p>CARDS 2005 – Mesures actives sur le marché du travail</p> <p>Projet CARDS 2006 en matière d'apprentissage tout au long de la vie (1 million EUR)</p> <p>Apport d'expertise à la programmation de l'instrument de pré-adhésion</p> <p>Apport d'expertise à la programmation de l'instrument de pré-adhésion</p> <p>Diffusion des politiques de l'UE: processus de Lisbonne/programme «Éducation et formation 2010»</p> | Réseau Europe du Sud-Est pour la formation des enseignants | |

| | Soutien aux programmes communautaires | Renforcement des capacités, information et analyse pour les pays partenaires | Projets en matière d'innovation et d'apprentissage |
|-------------------|--|--|--|
| Kosovo | <p>CARDS 2002 – Réforme de l'EFP (3 millions EUR) CARDS 2003 – Renforcement des capacités des services pour l'emploi (3 millions EUR) CARDS 2004 - Réforme de l'EFP II (2 millions EUR) CARDS 2005 – Renforcement des institutions et des capacités dans le domaine de l'EFP (2 millions EUR)</p> <p>Apport d'expertise à la programmation de l'instrument de pré-adhésion Diffusion des politiques de l'UE: processus de Lisbonne/programme «Éducation et formation 2010»</p> | <p>Projet Examen par les pairs</p> <p>Réseau Europe du Sud-Est pour la formation des enseignants</p> | Compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie |
| Monténégro | <p>CARDS 2001 – Réforme de l'EFP (800 000 EUR) CARDS 2004 - Réforme de l'enseignement et de la formation professionnels II (682 000 EUR)</p> <p>Apport d'expertise à la programmation de l'instrument de pré-adhésion</p> <p>Diffusion des politiques de l'UE: processus de Lisbonne/programme «Éducation et formation 2010»</p> | <p>Projet Examen par les pairs</p> <p>Réseau Europe du Sud-Est pour la formation des enseignants</p> | Compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie |
| Serbie | <p>CARDS 2002 – Formation des chômeurs et des travailleurs victimes de suppressions d'emplois (2 millions EUR) CARDS 2003 – Programme de réforme de l'EFP (13 millions EUR) CARDS 2004 – Programme en faveur de l'emploi (10 millions EUR) CARDS 2005 - Réforme de l'EFP II (3,5 millions EUR)</p> <p>Apport d'expertise à la programmation de l'instrument de pré-adhésion</p> <p>Diffusion des politiques de l'UE: processus de Lisbonne/programme «Éducation et formation 2010»</p> | <p>Réseau Europe du Sud-Est pour la formation des enseignants</p> | Compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie |

Élargissement

| | Soutien aux programmes communautaires | Renforcement des capacités, information et analyse pour les pays partenaires | Projets en matière d'innovation et d'apprentissage |
|----------|--|--|--|
| Bulgarie | <p>Projet PHARE 2002 «Apprentissage tout au long de la vie» Projet PHARE 2003 «Qualifications professionnelles» Projet PHARE 2003 «Formes alternatives d'emploi» Projet PHARE 2003 «Système de subventions» Projet PHARE 2003 «Guide du candidat» Projet PHARE 2004 «Création d'un réseau de centres de formation pour adultes» Projet PHARE 2006 «Développement des ressources humaines et promotion de l'emploi» Programmation Phare: contribution au rapport de suivi complet concernant la Bulgarie destiné à la DG ELARG Processus d'évaluation conjointe: contribution régulière à la mise en œuvre du document d'évaluation conjointe dans la perspective de la participation de la Bulgarie à la stratégie européenne pour l'emploi Renforcement institutionnel en vue de l'adhésion Diffusion des politiques de l'UE: processus de Lisbonne/programme «Éducation et formation 2010»:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance qualité des prestataires de services de formation • Orientation professionnelle – Apprentissage tout au long de la vie • Activités conjointes avec le Cedefop: renforcement des capacités et participation aux réseaux du Cedefop. | | Compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie |
| Croatie | <p>Projet CARDS 2002 en matière d'enseignement et de formation professionnels (modernisation et renforcement institutionnel) (1,5 millions EUR) Projet CARDS 2002 en matière de partenariats locaux (0,9 million EUR) Projet CARDS 2003 en matière de décentralisation des services croates pour l'emploi (0,5 million EUR) Projet CARDS 2003 en matière de centres d'excellence en EFP (4 millions EUR) Projet de jumelage CARDS 2003 en matière de statistiques du marché du travail Projet CARDS 2004 en matière d'éducation des adultes (1,5 million EUR) Projet CARDS 2004 en matière de partenariats locaux (1,5 million EUR) Projet Phare 2005 en matière de politiques actives sur le marché du travail</p> <p>Renforcement institutionnel en vue de l'adhésion Diffusion des politiques de l'UE: processus de Lisbonne/programme «Éducation et formation 2010»</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités conjointes avec le Cedefop: renforcement des capacités et participation aux réseaux du Cedefop. | | Compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie |

| | Soutien aux programmes communautaires | Renforcement des capacités, information et analyse pour les pays partenaires | Projets en matière d'innovation et d'apprentissage |
|----------|---|--|--|
| Roumanie | <p><i>Projet Phare 2002 en matière d'ETFP</i> <i>Projet Phare 2003 en matière d'ETFP</i> <i>Projet de jumelage Phare en matière de FPC</i> <i>Projet Phare 2000 en matière d'EFPP - évaluation ex post des systèmes de subventions</i> <i>Projet Phare 2002 en matière d'EFPP - suivi des systèmes de subventions</i> <i>Projet Phare 2003 en matière d'EFPP – lancement du système de subventions</i> <i>Projet Phare 2004 relatif à un organisme national en charge des qualifications</i> <i>Lancement des activités SAPARD HRD</i></p> <p><i>Programmation Phare (2003, 2004-2006) : contribution au rapport de suivi complet concernant la Roumanie destiné à la DG ELARG</i></p> <p><i>Processus d'évaluation conjointe: contribution régulière à la mise en œuvre du document d'évaluation conjointe dans la perspective de la participation de la Roumanie à la stratégie européenne pour l'emploi, examen du deuxième rapport d'étape du processus d'évaluation conjointe et participation à des séminaires sur ce thème</i></p> <p><i>Renforcement institutionnel en vue de l'adhésion</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation intermédiaire du système d'autorisation des prestataires de formation pour adultes (autoévaluation, examen par les pairs et séminaire) • Appui au renforcement des comités sectoriels <p><i>Diffusion des politiques de l'UE: processus de Lisbonne/programme «Éducation et formation 2010»</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités conjointes avec le <i>Cedefop</i>: renforcement des capacités et participation aux réseaux du <i>Cedefop</i>. • Soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de la loi sur l'apprentissage • Analyse du rapport Éducation 2010 | | Passage de l'EFPP à la vie active |

| | Soutien aux programmes communautaires | Renforcement des capacités, information et analyse pour les pays partenaires | Projets en matière d'innovation et d'apprentissage |
|-----------------------|---|--|--|
| <p>Turquie</p> | <p><i>MEDA 1996 – Modernisation de l'EFPP (14 millions EUR)</i> <i>MEDA 1998 – Renforcement de l'EFPP (51 millions EUR)</i> <i>MEDA 1999 – Soutien à l'éducation de base (100 millions EUR)</i> <i>MEDA 2002 – Programme de stratégie active sur le marché du travail (40 millions EUR)</i></p> <p><i>Programmation Phare: Contribution au rapport de suivi complet concernant la Turquie destiné à la DG ELARG</i></p> <p><i>Renforcement institutionnel en vue de l'adhésion</i></p> <p><i>Diffusion des politiques de l'UE: processus de Lisbonne/programme «Éducation et formation 2010»</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités conjointes avec le Cedefop: renforcement des capacités et participation aux réseaux du Cedefop. | | <p>À définir</p> |